



**PROJET DE
BILAN D'ACTIVITÉS
DU
CONSEIL DE LA CULTURE,
DE L'ÉDUCATION ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

Région Réunion

EXERCICE 2025

Assemblée plénière du 23 juin 2026

SOMMAIRE

Pages

I. INTRODUCTION

1.1	Le budget du CCEE	3
1.2	Le taux global de réalisation budgétaire	3
1.3	Les dépenses du CCEE	3
1.4	Activité du CCEE	4
1.5	Les statistiques relatives au nombre de réunions tenues en 2025 par les différentes instances du CCEE	5
1.6	Le personnel administratif	6
1.7	La communication digitale du CCEE	6

II. ACTIVITES DES INSTANCES DU CCEE

2.1 Les saisines

2.1.1	<i>Les saisines obligatoires</i>	13
2.1.2	<i>Les saisines spécifiques</i>	13

2.2 Les réflexions et les actions des instances

2.2.1	<i>La commission 1 « Vivre ensemble »</i>	15
2.2.2	<i>La commission 2 « Égalité des chances »</i>	19
2.2.3	<i>La commission 3 « Cohésion sociale »</i>	25
2.2.4	<i>La commission 4 « Cadre de vie et développement territorial durable »</i>	31
2.2.5	<i>La commission 5 « Media, audiovisuel & communication »</i>	33

III. LES REPRESENTATIONS EXTERIEURES

45

IV. LES PUBLICATIONS DU CCEE

48

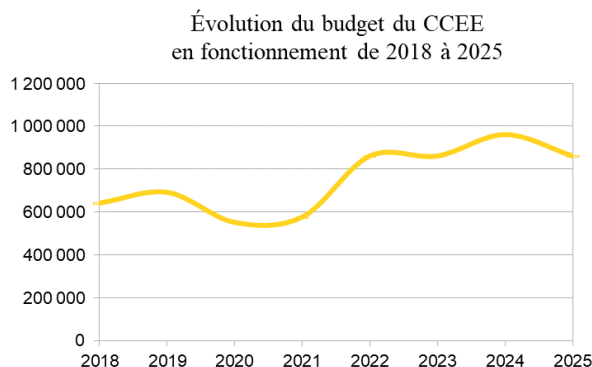
ANNEXES

Annexe n° 1 : Budget du CCEE pour l'exercice 2025	50
---------------------------------------------------------	----

I. INTRODUCTION

1.1 Le budget du CCEE

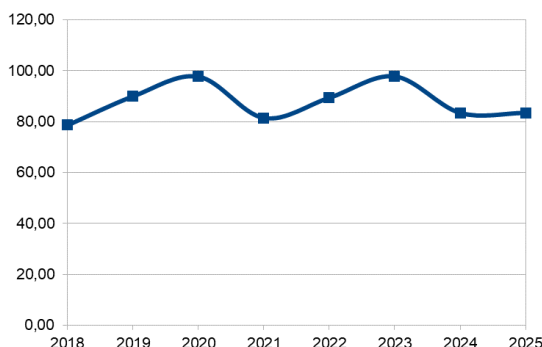
Le budget du Conseil était de l'ordre de 860 000 € en fonctionnement (cf. Annexe 1) et est stable depuis 2022. Il n'y a plus de budget d'investissement, ce qui n'impacte pas l'activité du CCEE car en tant que conseil consultatif, le CCEE n'a pas vocation à investir comme le ferait une collectivité.



1.2 Le taux global de réalisation budgétaire sur la mandature 2018-2025

Le taux global de réalisation budgétaire en 2025 est de l'ordre de 95,87 %. Pour rappel le taux de réalisation globale de 2024 était 83,51 %.

Le graphique suivant retrace l'évolution de cet indicateur de 2018 à 2026 :

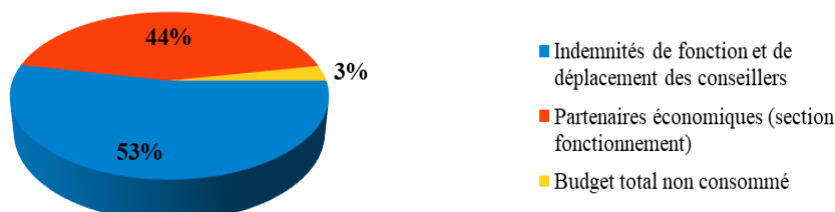


1.3 Les dépenses du budget en 2025

Les dépenses pour l'exercice 2025 ont été réparties de la manière suivante :

- 53 % (soit 457 450,48€) ont servi au paiement des indemnités de fonction et de déplacement des conseillers. Pour information, il est resté 27 108,52€ du budget alloué aux indemnités de fonction ;
- 44 % (soit 376 633€) ont été dépensé en direction des partenaires économiques divers ;
- 3 % des crédits affectés au budget de fonctionnement du CCEE pour l'exercice 2025 n'ont pas été consommés (soit 25 916,50€).

Répartition des dépenses du CCEE en 2025



1.4 Activité du CCEE

Le présent rapport relate l'activité du CCEE pour l'exercice 2025. Traditionnellement articulée autour des saisines (chapitre 1) et des réflexions et actions des instances (chapitre 2).

LES CONSEILLER.ÈRES	Assemblée plénière	Bureau	Bureau restreint	C1 « Vivre ensemble »	C2 « Égalité des chances »	C3 « Cohésion sociale »	C4 « Cadre de vie et développement territorial durable »	C5 « Audiovisuel et numérique »	Groupe permanent "Affaires européennes, affaires financières et budget du Conseil régional, affaires générales"
AMOUNY Daniel	M				M				M
BEAULIEU Jean François	VP	VP	VP			VP	M		R
BÉTON Aurélie	M	M			M				
BEUCHER Élodie	M			M					
CARRERE Dominique	VP	VP	VP	P		R			
CHON-NAM Nicole	M	M				M			
DAHMANI Elsa	VP	VP	VP					P	
FONTAINE Érick	M				M		M		
FONTAINE Valérie	M			M				M	
GUILLOU Johan	M					M			
HOAREAU Axel	M	M					P		M
JACHEET Cyrielle	M							M	
LACOUTURE Sylvie	M	M				P			
LAJOIE Gilles	M	M			P		M		
LAVAUD Agnès	VP	VP	VP				R		
LE BIHAN Bernadette	VP	VP	VP				VP		
LÉGER Christian	M						M		M
MANGLOU Loïc	M							R	
MEMBRIVES Daniel	M	M						VP	
MERVELLEUX DU VIGNAUX Antoine	M			M				M	
MOTHÉ Aline	M			M	VP				
PHILIPPE Bernadette	M			M				M	
PICARDO Dominique	VP	VP	VP						P
PONCHARVILLE Isabelle	M			VP	M				
RAMCHETTY Roger	P	P	P		M	M			
SAM-LONG AH-KIEM Laëtitia	M			M					
SERVIALE Mario	M	M		R					
SOUFFRIN Emmanuel	M				M				
SURJUS Gisèle	M					M			
THIANN-BO MOREL Marie	M				M		M		
TIBÈRE Laurence	M	M			R		M		
WONG PIN Françoise	M						M		VP

P : Président VP : Vice-président(e) R : Rapporteur M : Membre

Composition des instances de travail :

Gouvernance des commissions :

Commissions	Présidence	Vice-Présidence	Rapporteur
Bureau	Roger RAMCHETTY	Jean-François BEAULIEU Dominique CARRÈRE Elsa DAHMANI Agnès LAVAUD Bernadette LE BIHAN ARDON Dominique PICARDO	/
Vivre ensemble	Dominique CARRÈRE	Isabelle PONCHARVILLE	Mario SERVIABLE
Égalité des chances	Gilles LAJOIE	Aline MOTHÉ	Laurence TIBÈRE
Cohésion sociale	Sylvie LACOUTURE	Jean-François BEAULIEU	Dominique CARRÈRE
Cadre de vie et développement territorial durable	Axel HOAREAU	Bernadette LE BIHAN ARDON	Agnès LAVAUD
Audiovisuel et numérique	Loïc MANGLOU	Daniel MEMBRIVES	Loïc MANGLOU
Groupe permanent "Affaires européennes, affaires financières et budget du Conseil régional, affaires générales"	Dominique PICARDO	Françoise WONG PIN	Jean-François BEAULIEU

1.5 Les statistiques relatives au nombre de réunions tenues en 2025 par les différentes instances du CCEE

Le tableau ci-dessous illustre l'activité du CCEE pour l'année 2025 avec **121 réunions statutaires** avec un **taux de présence moyen de 76,77 %**.

Instances	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Assemblée plénière				1		1				1		1	4
Bureau	1	2	1	2	2	1	1	2	2	3	1	2	20
Bureau restreint					1								1
Bureau élargi									1		1		2
Commission "Vivre ensemble"		2	1	2	2	1	1	2	1	1	2	1	16
Commission "Égalité des chances"	1	3	2	2	2	3	1	1	2	4	1	2	24
Commission "Égalité des chances" élargie											1		1
Commission "Cohésion sociale"			1	1		1	1	1		1	1	1	8
Commission "Cadre de vie et développement territorial durable"	2	1	2	2	2	2		2	2	3		1	19
Commission "Audiovisuel numérique"	2	2	1	2	2	2	1	1	2	2	1	1	19
Groupe permanent "Affaires européennes, affaires financières et budget du Conseil régional, affaires générales"								2	1	2	1	1	7
TOTAUX	6	10	8	12	11	11	5	11	11	17	9	10	121

En ce qui concerne les groupes de travail et les groupes de projet le détail est le suivant :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Groupe de projet "Pri Honoré "						1	1	1		1		1	5
Groupe de projet "Pri Honoré pou lékol "	1	1		1									3
Groupe de projet "Prix Alain Lorraine"			2		1								3
Groupe de projet « Concours KoZarlor »	1		1	4	3		2	1					12
Groupe de travail "Réflexion sur les aides aux étudiants"			1							1			2
Groupe de travail "Mieux former pour mieux vivre dans son logement"				1			1						2
Groupe de travail « SRFSS »												1	1
Groupe de projet « Interculturalité »	1		3	2	2		1				2		11
Groupe de travail "Adaptation changement climatique"											2		2
Groupe de projet "Féklér nout zimaz" - FANZ				2			1	1	1	2			7
Réunions de travail commission "Audiovisuel et numérique"						1			1	1			3
Réunions avec le CESER					1					1			2
Rencontres	1										2	1	4
Auditions pour le poste de webmestre					1								1
Représentations extérieures	2	6	12	12	7	15	15	9	12	8	17	7	122
TOTAUX	6	7	19	22	15	17	21	12	14	14	23	10	180

Tableau statistique des instances de travail dans l'activité du CCEE pour l'exercice 2025 :

Instances, groupes de projet et de travail et rencontres	Instance suivie par	Secrétariat assuré par	Nbre de réunions	%
Assemblée plénière	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	4	2 %
Bureau	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	20	11 %
Bureau restreint	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	1	1 %
Bureau élargi	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	2	1 %
Commission 1 "Vivre ensemble"	Josiane ROBERT	Christelle GRONDIN	16	9 %
Commission 2 "Égalité des chances"	Bernadette BERTIL	Angélique KENCLE	24	13 %
Commission 2 "Égalité des chances" élargie	Bernadette BERTIL	Angélique KENCLE	1	1 %
Commission 3 "Cohésion sociale"	Saravanan RANGARADJOU	Angélique KENCLE	8	4 %
Commission 4 "Cadre de vie et développement territorial durable"	Sarah LAFITTE	Christelle GRONDIN	19	11 %
Commission 5 "Audiovisuel et numérique"	Magali REVEL	Linda GRONDIN	19	11 %
Groupe permanent "Affaires européennes, affaires financières et budget du Conseil régionale, affaires générales"	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	7	4 %
Groupes de projet / de travail :				
- Concours "Pri Honoré" : 5 réunions	Josiane ROBERT	Christelle GRONDIN	58	32 %
- Concours "Pri Honoré pou lékol" : 3 réunions	Josiane ROBERT	Christelle GRONDIN		
- Concours "Prix Alain Lorraine" : 3 réunions	Mickaël MAILLOT	Christelle GRONDIN		
- Concours "KoZarlor" : 12 réunions	Bernadette BERTIL	Angélique KENCLE		
- Groupe de travail "Réflexions sur les aises aux étudiants : 2 réunions	Bernadette BERTIL	Angélique KENCLE		
- Groupe de travail "Mieux formé pour mieux vivre dans son logement : 2 réunions	Bernadette BERTIL	Angélique KENCLE		
- Groupe de travail "SRFSS" : 1 réunion	Bernadette BERTIL	Angélique KENCLE		
- Groupe de travail "Interculturalité" : 11 réunions	Saravanan RANGARADJOU	Angélique KENCLE		
- Groupe de travail "Adaptation changement climatique" : 2 réunions	Sarah LAFITTE	Christelle GRONDIN		
- Groupe de projet "Féklèr nout zimaz" : 7 réunions	Magali REVEL	Linda GRONDIN		
- Réunions de travail commission "Audiovisuel et numérique" : 3 réunions	Magali REVEL	Linda GRONDIN		
- Réunion avec le CESER : 2 réunions	M. MAILLOT / S. RANGARADJOU	Linda GRONDIN		
- Rencontres diverses : 4 réunions	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN		
- Auditions pour le poste de webmestre : 1 réunion	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN		
		Nombre de réunions totales		
		Représentations extérieures	122	

1.6 Le personnel administratif

Au niveau du personnel, le CCEE a accueilli en 2025 :

- Julia PALERESSOMPOULLE, étudiante en 2^{ème} année de Master « Sciences des langues » ;
- Marie Pierre TECHER, stagiaire en formation « Secrétaire – Assistante » ;
- Anaïs BEAUPAGE, étudiante en 3^{ème} année de licence « Administration publique – Préparation Talents du service public » ;
- Arokya NICOLE, étudiante en 2^{ème} année de Master « Human rights and humanitarian ».

1.7 La communication digitale du CCEE

1.7.1 Bilan d'activités du site web

En 2025, le site internet du CCEE a poursuivi son rôle d'outil institutionnel de référence, assurant la diffusion des informations, la valorisation des actions menées et l'accès aux contenus destinés aux publics et partenaires. Les indicateurs observés traduisent une activité stable, en adéquation avec la vocation du site et les usages constatés.

→ Résumé des performances en 2025 :

Sur l'année 2025, le site a enregistré environ 6 500 nouveaux utilisateurs. Les visiteurs proviennent majoritairement de La Réunion, suivie de la France continentale, confirmant l'ancrage territorial du CCEE. La durée moyenne d'engagement s'établit à 2 minutes et 13 secondes, indiquant un temps de consultation satisfaisant et un intérêt réel pour les contenus proposés.

Les pages les plus consultées restent :

- la page d'accueil ;
- les pages institutionnelles de présentation ;
- les pages liées aux événements et dispositifs portés par le CCEE.

→ Chiffres clés après la refonte :

Catégorie	Résultat 2025	Évolution par rapport à 2024
Nouveaux visiteurs	6 494	-21 %
Temps moyen passé	2 minutes 13 secondes	Stable
Pages les plus visitées	Page d'accueil (6 100 vues)	Stable
Provenance des visiteurs	Réunion (majoritaire)	Stable
Trafic par recherche Google	2 434	-48 %
Trafic direct	2 481	-41 %

→ Faits marquants de l'année :

- stabilité de l'engagement malgré une baisse du volume global de visiteurs ;
- audience cohérente avec les missions institutionnelles du CCEE ;
- trafic majoritairement organique et direct, confirmant le rôle du site comme point d'entrée d'information pour les publics déjà sensibilisés.

→ Objectifs pour 2026 :

- Renforcer la visibilité organique : relancer une dynamique SEO¹ afin de capter de nouveaux utilisateurs de manière durable ;
- Améliorer la fidélisation : développer davantage de contenus réguliers et structurants pour encourager le retour des visiteurs ;
- Poursuivre l'amélioration continue de l'expérience utilisateur, dans une logique de performance et d'accessibilité ;
- Diversifier les leviers d'acquisition : renforcer les passerelles entre le site web, les réseaux sociaux et les campagnes e-mailing.

Conclusion pour le site web

En 2025, le site du CCEE s'inscrit dans une logique de consolidation plutôt que de croissance quantitative. Les indicateurs confirment un usage cohérent avec les missions de l'institution, fondé sur une audience fidèle et un engagement stable. Les perspectives à venir viseront à mieux valoriser les contenus existants, tout en poursuivant une amélioration continue de l'expérience utilisateur.

1.7.2 Les réseaux sociaux

Facebook

→ Top 5 des posts Facebook (par vues)

- Demi-finale KoZarlor – 25 avril :
 - 2 546 vues, 504 couvertures, 46 interactions.
 - Contenu événementiel fort, très bon niveau d'interactions.
- Journée internationale des droits des femmes :
 - 2 061 vues, 89 couvertures, 7 interactions.
 - Beaucoup de vues, mais couverture faible → diffusion surtout "audience fidèle" / ciblée.

¹ Search Engine Optimization ou référencement naturel

- Pri Honoré – LanKréol 2025 :
 - 1 514 vues, 1 143 couvertures, 33 interactions.
 - Très bon ratio couverture élevée + bon engagement.
- KoZarlor #4 – Lancement de l'édition 2025–2026 :
 - 1 388 vues, 889 couvertures, 56 interactions.
 - Un des posts les plus engageants du top 5.
- Interview – Marie Bonnacarrère (KoZarlor) :
 - 1 067 vues, 581 couvertures, 90 interactions.
 - Record d'interactions du top 5 : contenu humain très performant.
- Portée globale et performances :
 - Vues (total période) : 49 629.
 - Vues de 3 secondes : 6,2 K.
 - Vues de 1 minute : 372.
 - Interactions (réactions + commentaires + partages) : 1,4 K.
 - Durée de visionnage : 1 j 13 h.

→ Performances par type de contenu (Top 5) :

- Demi-finale KoZarlor : (2 546 vues, 504 couvertures, 46 interactions).
- Journée internationale des droits des femmes (2 061 vues, 89 couvertures, 7 interactions).
- Pri Honoré – LanKréol 2025 (1 514 vues, 1 143 couvertures, 33 interactions).
- KoZarlor #4 (1 388 vues, 889 couvertures, 56 interactions).
- Interview – Marie Bonnacarrère (1 067 vues, 581 couvertures, 90 interactions).

→ Publications :

- Nombre de publications totales :
 - 38 publications sur l'année.
 - Rythme régulier, avec une publication par semaine à partir du mois d'octobre, marquant une reprise plus structurée de l'animation éditoriale.
- Meilleures publications :
 - Demi-finale KoZarlor – 25 avril (2 546 vues, 504 couvertures, 46 interactions).
 - Pri Honoré – LanKréol 2025 (1 514 vues, 1 143 couvertures, 33 interactions).
- Répartition thématique – les contenus publiés ont principalement porté sur :
 - la culture (KoZarlor, LanKréol, événements artistiques),
 - l'éducation, la mémoire et la valorisation institutionnelle (rétrospectives, interviews),
 - le vivre-ensemble et les temps forts sociétaux.

→ Audience :

- Caractéristiques démographiques :
 - Femmes : majorité de l'audience,
 - Hommes : part légèrement inférieure, mais stable.
- Répartition géographique – la majorité des abonnés se situe à La Réunion, suivie par :
 - la France continentale,
 - quelques audiences ponctuelles à l'international.
- Canaux principaux d'accès :
 - consultation majoritairement via mobile, suivie par l'ordinateur,
 - importance du format vertical et des contenus courts (réels, visuels).

- Tendances : activité globale stable sur l'année avec des pics de performance clairement identifiés lors :
 - des événements culturels,
 - des publications humaines (interviews, portraits),
 - des temps forts institutionnels.
- Engagement plus qualitatif que massif : certains posts génèrent moins de couverture mais un taux d'interaction élevé, signe d'une audience fidèle et engagée.

→ Analyse des campagnes spécifiques :

- Campagne KoZarlor / LanKréol :
 - très bonnes performances en vues et surtout en interactions,
 - les contenus liés aux concours et interviews figurent parmi les plus engageants de l'année.
- Publications événementielles :
 - génèrent les plus forts volumes de vues,
 - bonne capacité à toucher au-delà de l'audience habituelle.
- Contenus institutionnels / rétrospectifs :
 - performances plus modérées en vues,
 - mais engagement régulier, contribuant à l'image et à la mémoire de l'institution.

→ Perspectives et recommandations :

- Maintenir un rythme minimum d'une publication par semaine, comme engagé depuis octobre.
- Développer davantage les formats vidéo / réels, particulièrement performants en visibilité et en interactions.
- Renforcer les contenus humains (interviews, portraits, coulisses), qui génèrent un fort engagement.
- Structurer les campagnes événementielles avec une montée en puissance (avant / pendant / après événement).
- Exploiter davantage les story, encore peu utilisées, pour renforcer la présence quotidienne et la proximité avec l'audience.

Instagram

→ Top 5 des posts Instagram :

- Le CCEE membre du jury des Talents La Réunion :
 - 2 946 vues, 404 couvertures, 48 interactions,
 - très forte visibilité, contenu institutionnel valorisant, bon niveau d'engagement.
- « Nos écrans, nos histoires » – action de sensibilisation :
 - 1 922 vues, 1 193 couvertures, 12 interactions,
 - excellente couverture, diffusion large, engagement plus mesuré.
- KoZarlor #4 – lancement de l'édition 2025–2026 :
 - 1 015 vues, 683 couvertures, 46 interactions.
 - contenu événementiel performant, bon équilibre visibilité/engagement.
- Rentrée 2025 du BTS MAV :
 - 862 vues, 595 couvertures, 29 interactions,
 - sujet éducatif attractif, engagement qualitatif.
- Demi-finale KoZarlor – 25 avril :
 - 741 vues, 537 couvertures, 11 interactions.
 - contenu événementiel fédérateur, visibilité correcte.

→ Portée globale et performances :

- Nombre de publications : 77 publications
- Vues totales : 20 255 vues
- Couverture cumulée : 8 852
- Nombre total d'interactions (likes, partages, commentaires, enregistrements) : 497
- Gain d'abonnés mesuré via les publications : progression positive mais modérée.

→ Publications :

- Rythme de publication : activité régulière sur l'année, avec une intensification lors des temps forts (événements, concours, actions culturelles).
- Meilleure publication : Le CCEE membre du jury des Talents La Réunion (2 946 vues).
- Formats performants : reels et contenus vidéo courts.

→ Audience :

- Audience principalement locale, centrée sur La Réunion.
- Utilisation majoritaire du mobile.
- Public sensible aux contenus culturels, éducatifs et humains.

→ Tendances :

- Les contenus événementiels et humains génèrent le plus d'engagement.
- Les posts institutionnels bien incarnés fonctionnent mieux que les annonces sèches.
- L'engagement progresse lorsqu'un storytelling est présent.

→ Analyse des campagnes spécifiques :

- KoZarlor :
 - Performances élevées, aussi bien en visibilité qu'en interactions.
 - Actions éducatives / culturelles : bonne couverture, engagement variable selon l'angle éditorial.
 - Valorisation des partenaires et jurys : très bon levier de visibilité.

→ Perspectives et recommandations :

- Maintenir un rythme régulier de publication.
- Renforcer la production de réels, format le plus performant.
- Accentuer les contenus incarnés (interviews, coulisses, témoignages).
- Harmoniser les temps forts Facebook/Instagram pour maximiser la portée croisée.

LinkedIn

→ Activité globale :

- Nombre total de vues (impressions) : 4 082 → Correspond au nombre de fois où les publications du CCEE ont été affichées sur LinkedIn (100 % en diffusion organique).
- Réactions : 80 (likes, soutiens, etc.) → Ces réactions traduisent un intérêt réel pour les contenus diffusés, malgré une audience encore limitée en volume.
- Commentaires :
 - 11 → Indicateur d'interactivité qualitative, typique d'un réseau professionnel. ;
 - 6 Republications : les partages montrent que certains contenus ont été jugés suffisamment pertinents pour être relayés auprès d'autres réseaux professionnels.
- Abonnés : 348 abonnés, dont 102 nouveaux abonnés sur la période analysée.

→ Analyse des points clés :

- Points forts :
 - Une progression nette du nombre d'abonnés sur l'année, avec une dynamique plus marquée à partir de la rentrée.
 - Des pics d'impressions visibles en septembre et octobre, correspondant aux périodes de communication les plus actives.
 - Les republications confirment la valeur institutionnelle et professionnelle des contenus diffusés.
- À améliorer :
 - Un volume d'interactions encore modéré, notamment sur les commentaires.
 - Une irrégularité de publication qui impacte directement la visibilité sur certains mois (notamment en période creuse).
 - Absence d'utilisation de formats plus engageants (vidéo, carrousel, témoignages).
- Tendances observées :
 - Visibilité globalement stable, avec une forte dépendance au rythme de publication.
 - Meilleures performances constatées lors des publications liées à des temps forts institutionnels ou événementiels.
 - Engagement proportionnel à la régularité plutôt qu'au volume de la communauté.
- Recommandations pour 2026 :
 - Maintenir une régularité minimale d'une publication par semaine, y compris durant les périodes creuses (vacances).
 - Diversifier les formats : intégrer davantage de visuels travaillés, carrousels, retours d'événements et témoignages.
 - Encourager la republication interne (administrateurs, partenaires, membres du réseau).
 - Structurer une communication LinkedIn orientée valorisation des actions, des équipes et de l'impact du CCEE.

Conclusion générale pour les réseaux sociaux

Sur l'année écoulée, la présence du CCEE sur les réseaux sociaux a permis de maintenir une visibilité régulière de ses actions, de valoriser ses événements et de toucher des publics complémentaires selon les plateformes utilisées.

Facebook demeure le canal principal de diffusion, avec les volumes de vues et d'interactions les plus élevés. Les contenus événementiels, humains et institutionnels y génèrent les meilleures performances, confirmant l'intérêt du public pour les actions concrètes et les temps forts portés par le CCEE.

Instagram joue un rôle de vitrine visuelle, particulièrement efficace pour les formats courts et les publications liées aux événements culturels et aux moments de vie associative. Son potentiel reste important, notamment en renforçant la régularité et la diversité des formats proposés.

LinkedIn s'inscrit quant à lui comme un outil de communication institutionnelle et professionnelle, avec une audience plus restreinte mais qualitative. Les interactions, bien que moins nombreuses, traduisent un engagement ciblé et une reconnaissance du positionnement du CCEE dans le champ culturel, éducatif et socio-économique.

Globalement, l'analyse des performances met en évidence un lien direct entre régularité de publication et niveau d'engagement. Les périodes les plus actives correspondent aux pics de visibilité observés sur l'ensemble des plateformes.

Les perspectives d'évolution reposent désormais sur :

- le maintien d'un rythme de publication structuré,
- la diversification des formats (vidéo, témoignages, réels, carrousels),
- et une meilleure articulation entre communication événementielle et valorisation de fond.

Les réseaux sociaux constituent ainsi un levier stratégique complémentaire, au service de la notoriété, de la lisibilité des actions du CCEE et du renforcement du lien avec ses publics.

1.8 Le Concours Littéraire Régional des lycéens et lycéennes - Prix Alain Lorraine – Édition 2025-2026

Le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement a été sollicité par le Conseil régional dans le cadre du lancement du « concours Littéraire Régional des lycéennes et lycéens – Prix Alain Lorraine ». Ce concours d'écriture bilingue, destiné aux lycéens et lycéennes de La Réunion, s'inscrit dans une démarche de valorisation de la culture et du patrimoine littéraire réunionnais.

À travers cette initiative, le Conseil régional souhaite encourager les jeunes à découvrir la richesse de la littérature réunionnaise, tant en français qu'en créole, tout en développant leur goût pour la lecture et l'écriture. Il a pour ambition de favoriser l'esprit critique des participants en les invitant à réfléchir sur des thématiques culturelles, et sociales. Il vise, par ailleurs, à mettre en lumière les auteurs et autrices réunionnais.es.

En associant les établissements scolaires à ce projet, le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement et le Conseil régional affirment leur volonté de soutenir l'éducation littéraire et culturelle des jeunes, tout en renforçant leur connaissance de leur identité et de la diversité culturelle de La Réunion.

Pour cette première édition, 142 élèves ont participé à ce concours d'écriture, témoignant d'un réel engouement et d'un intérêt marqué pour la pratique de l'écriture littéraire. Ce succès encourageant met également en lumière les besoins supplémentaires nécessaires à la bonne organisation et au développement de cette initiative.

En effet, la mise en place d'un tel événement nécessite des ressources humaines importantes à chaque étape du projet. Un travail conséquent est d'abord réalisé en amont pour préparer et coordonner les réunions du jury, assurer la communication avec les établissements participants et organiser le suivi des inscriptions. La réception, le tri et la gestion des productions des élèves demandent également un investissement considérable.

Par ailleurs, la réalisation du recueil regroupant les productions sélectionnées représente un travail éditorial significatif : mise en page, relecture, corrections, conception graphique et impression. Ce support constitue un véritable outil de valorisation du travail des élèves et permet de conserver une trace durable de leur engagement et de leur créativité.

L'organisation de la cérémonie de remise des prix mobilise elle aussi des moyens humains et financiers spécifiques : préparation logistique, accueil des participants et des familles, coordination des interventions, réalisation des supports de communication et achat des récompenses destinées aux lauréats. Un soutien renforcé permettrait de pérenniser et de développer cette initiative dans des conditions encore plus valorisantes pour les élèves.

Pour conclure, Ce succès met cependant en évidence la nécessité pour le CCEE de disposer davantage de moyens humains (adjoint administratif, graphiste, ...) et financiers pour la bonne organisation du projet : coordination avec les établissements, gestion des inscriptions et des productions, préparation des jurys, réalisation du recueil des textes sélectionnés, ainsi qu'organisation de la cérémonie de remise des prix. Un soutien renforcé du Conseil Régional à destination du CCEE permettrait de pérenniser et de développer cette initiative dans des conditions encore plus enrichissantes pour les élèves.

II. ACTIVITÉS DES INSTANCES DU CCEE

2.1 Les saisines

Les saisines constituent une part importante de l'activité de l'Assemblée plénière et des commissions du Conseil. En effet, l'étude des documents budgétaires ou stratégiques exige une analyse fine et un certain niveau d'expertise mobilisant beaucoup de temps.

Tous ces avis et contributions sont téléchargeables sur le site internet du CCEE, www.ccee.re.

2.1.1 Les saisines obligatoires

Le Conseil régional a consulté le CCEE sur les documents budgétaires suivants :

- bilan d'activités de la Région pour l'exercice 2024 ;
- compte administratif du Conseil régional pour l'exercice 2024 ;
- projet de décision modificative n° 1 – 2 et 3 du budget 2025 de la Région ;
- les orientations budgétaires pour l'exercice 2026 ;
- le projet de budget primitif pour l'exercice 2026.

2.1.2 Les saisines spécifiques

En 2025, des saisines spécifiques ont été traitées par les instances du CCEE, à savoir le groupe permanent et commissions. Elles seront présentées ci-après dans un chapitre particulier dédié au groupe permanent et par chaque commission dans les parties qui les concernent.

2.1.2.2 : La réponse du Groupe permanent du CCEE à la saisine de la présidence du Conseil régional sur l'évolution de la taxe spéciale de consommation sur les carburants (TSCC) et le financement des politiques de mobilité à La Réunion.

A. Contexte socio-économique de La Réunion en 2025

La Réunion, en 2025, fait face à des défis socio-économiques majeurs qui influencent directement les politiques de mobilité et de fiscalité. Avec un **taux de pauvreté de 36,1 %** (données INSEE 2021 toujours pertinentes), l'île est marquée par des inégalités sociales profondes, rendant les ménages particulièrement sensibles aux variations de pouvoir d'achat. **72,7 % des foyers réunionnais possèdent au moins une voiture**, et un quart d'entre eux en détiennent deux ou plus, illustrant une dépendance accrue à l'automobile individuelle. Cette tendance est renforcée par un **parc automobile en constante augmentation**, passant de 475 000 véhicules en 2021 à une projection de **580 000 en 2035**.

L'inflation, supérieure à la moyenne nationale, pèse lourdement sur le budget des ménages, tandis que la **dépendance aux carburants fossiles** expose l'économie locale aux fluctuations des prix de l'énergie. En 2024 et 2025, les immatriculations de véhicules neufs ont connu un **recul significatif**, notamment pour les véhicules électriques (-25 % au premier semestre 2025), après une baisse de 22 % en 2024. À l'inverse, les véhicules hybrides non rechargeables ont gagné en popularité, représentant **45 % des ventes de véhicules neufs** au premier semestre 2025, contre 7,5 % du parc total en 2024.

B. La lettre de saisine de la Présidente du Conseil régional

Dans une lettre datée du 22 mai 2025, **Madame Huguette Bello**, Présidente du Conseil régional, a saisi le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement pour mener une **réflexion**

approfondie sur les impacts financiers de la transition énergétique. Cette démarche s'inscrit dans un contexte où l'électrification progressive du parc automobile, accélérée par l'interdiction européenne des véhicules thermiques à partir de 2035, menace les recettes de la **TSCC**.

La Présidente souligne la nécessité de **proposer des ressources innovantes** pour compenser la perte potentielle de recettes liées à la TSCC, afin de garantir le financement des politiques de mobilité durable. Elle insiste également sur l'importance de **renforcer l'autonomie fiscale de La Réunion**, permettant à la collectivité d'adapter ses mécanismes de taxation aux réalités locales et aux enjeux de la transition écologique.

C. Enjeux et défis

La baisse des recettes de la TSCC pose plusieurs défis majeurs :

- **Préserver les financements publics** pour les infrastructures et les transports durables, essentiels à la mobilité des Réunionnais.
- **Éviter un déficit fiscal** qui pourrait compromettre la capacité de la Région à financer des services publics essentiels.
- **Garantir une transition juste**, en protégeant les ménages les plus vulnérables contre une hausse des coûts liés à la mobilité.
- **Soutenir les secteurs économiques dépendants des carburants fossiles**, comme le transport et la logistique, qui risquent d'être fortement impactés par cette transition.

D. Propositions du CCEE pour une fiscalité repensée

Face à ces enjeux, le CCEE a formulé plusieurs propositions concrètes pour adapter la fiscalité réunionnaise :

- **Repenser la fiscalité de la mobilité :**

Le CCEE propose une **taxation différenciée** selon le type de véhicule, avec un barème progressif pour les véhicules thermiques fortement émetteurs et une contribution légère sur les véhicules électriques. L'objectif est d'inciter à l'adoption de véhicules moins polluants tout en maintenant un équilibre budgétaire. Une taxe progressive sur les véhicules supplémentaires par foyer est également envisagée pour décourager la surmotorisation.

- **Nouveaux dispositifs de recettes régionales :**

Parmi les innovations fiscales proposées, un **impôt régional sur le revenu énergie (IRÉ)** est suggéré. Proportionnel à la consommation d'énergie des ménages et des entreprises, cet impôt serait entièrement affecté au financement des transports collectifs et des infrastructures de mobilité durable. Des **péages urbains modulés** pourraient également être mis en place pour réduire la congestion routière, tandis que des **taxes comportementales** sur les produits sucrés, l'alcool et le tabac financeraient des programmes de santé publique.

- **Inventives et bonus pour une mobilité durable :**

Le CCEE recommande la mise en place de **primes pour la mobilité douce**, comme l'achat de vélos ou l'utilisation des transports en commun, ainsi qu'un soutien accru aux entreprises adoptant des pratiques vertueuses. Ces mesures visent à rendre la mobilité durable plus accessible et attractive pour les Réunionnais.

- **Transformation des mobilités :**

Pour accompagner cette transition, le CCEE insiste sur le **développement massif des transports collectifs**, comme le tram-train et les bus express, ainsi que sur des **mesures transitoires** telles que des voies réservées et une tarification sociale. L'intégration de la mobilité marchande dans une stratégie durable est également essentielle pour optimiser la logistique et réduire les émissions.

E. Conclusion : Une opportunité pour un modèle fiscal innovant

La baisse des recettes de la TSCC, bien que représentant un défi, offre une **opportunité historique** pour repenser le modèle fiscal de La Réunion. En construisant un système **innovant, écologique et socialement juste**, la collectivité peut s'aligner sur les objectifs de neutralité carbone tout en répondant aux spécificités locales. L'enjeu est de garantir que cette transition soit **inclusive**, en protégeant les populations vulnérables et en rendant la mobilité durable accessible à tous.

2.2 Les réflexions et les actions des instances

2.2.1 Commission « Vivre ensemble »

Culture, enseignements et éducations artistiques, arts, littératures, langues et cultures régionales, histoire, patrimoine culturel, structures muséales, projets de développement culturel

Outre les réponses aux saisines budgétaires qui lui permettent de prendre la mesure des engagements de la collectivité concernant ses domaines de compétences, la commission « Vivre ensemble » porte également 2 manifestations annuelles importantes en faveur de la promotion du rényoné, *le Pri Honoré – Adultes –* depuis 2004 et *le Pri Honoré pou lékol* depuis 2019.

Par ailleurs, la commission, en fonction de l'actualité peut s'emparer d'un sujet pour éclairer les décideurs de politique culturelle publique :

- **en 2020**, l'organisation de temps d'écoute des acteurs culturels a donné lieu à un **rapport intitulé « Les ateliers Culture »**.
- **en 2022**, « **Ronnkozé sur les droits culturels** » pour une prise en compte de cette considération dans l'élaboration de la politique culturelle.
- en 2024, en plus de l'organisation des 2 Pri Honoré qui ne cessent d'évoluer, il y a eu aussi l'édition du livre-audio des Vintan du Pri Honoré et d'un agenda littéraire - *Lazinda litèrèr 2025* du CCEE .
-

I. Le Pri Honoré pou lékol

La 7^e édition du concours à l'attention des scolaires a été lancée, en partenariat avec la mission académique LVR², la DAAC³, la DAC-R⁴, et l'association Komkilé.

Contexte :

² Langues vivantes régionales

³ La Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC / Rectorat)

⁴ La Direction des affaires culturelles de La Réunion

Le CCEE organise, en partenariat avec l'Académie de La Réunion (la DAAC), la Direction des affaires culturelles de La Réunion, (DAC-R) un concours d'écriture en créole réunionnais destiné aux élèves des établissements scolaires de l'académie de La Réunion. L'objectif du *Pri Honoré pou lékol* est d'inciter les élèves à écrire et à dire des textes, en confiance, dans leur langue maternelle. Ce concours s'inscrit dans la continuité du Pri Honoré pour adultes que le Conseil lance régulièrement depuis presque deux décennies, à la date du 21 février, *Journée internationale de la langue maternelle*. **Pour cette 7^{ème} édition, 1 068 élèves répartis sur 55 classes ont participé à ce concours d'écriture en réyoné.**

Par ailleurs, il est à relever qu'au total, depuis sa 1^{ère} édition, en 2019, ce sont quelques milliers d'élèves qui ont participé au Pri Honoré pou lékol. **Aux côtés des enseignants sont intervenus des artistes fonnkézèr et des comédiens.**

La rencontre avec des disciplines artistiques se poursuit. C'est avec la collaboration de la Direction des affaires culturelles de La Réunion, (DAC-R) que ce deuxième volet, consacré à l'art oratoire a pu compléter ce concours d'écriture. Ainsi, pour l'édition de 2025, les élèves ont continué à travailler l'art oratoire (*larkozé*) avec l'aide de professionnel.les.

Les classes lauréates ont été désignées par un jury présidé par :

- Jean-Sébastien Lefranc, enseignant, auteur ;
- Jean-Pierre Victoire, enseignant à la retraite, fonnkézèr, lauréat du Pri Honoré et chroniqueur à radio Vanakam ;
- Pascaline Bourdon, administratif, chroniqueuse littéraire sur radio Vanakam ;
- Karl Bègue, professeur d'anglais, auteur ;
- Cindy Refesse, professeur de lettres français/créole, plusieurs fois lauréate du Pri Honoré.

La réception de remise des prix aux classes concernées au MoCA a eu lieu le 2 mai, en présence, notamment, de la Région, de l'Académie et de la DAC-R.

Le Conseil, pour l'occasion a édité un recueil des textes des classes primées, mettant en avant les jeunes talents littéraires. Cette édition permet non seulement de récompenser les élèves mais aussi de *zarlorisé* le rôle fondamental de l'éducation dans la transmission des valeurs littéraires et culturelles du créole réunionnais.

Témoignages :

- Adolphe Maillot – Professeur agrégé de Lettres modernes – Référent Bassin Sud Langue régionale - Académie de La Réunion -

« Pou lo « Pri Honoré pou lékol », té valab ! I done lélan marmay trap léstilo, rod bann mo lontan, trouv nouvomo. Lo zour la sérémoni navé in bébèt lanbians, marmay té anlèr. Soman fodré granmoun i koz mwin lontan, sinonsa latansion marmay i fane.

Pou le « Pri Honoré (granmoun) », té in bon lidé séléksione ryink inn ti gigne tèks é propoz in sèl Pri, mélanz fonnkèr èk nouvèl. Mwin na pwin vréman d'propozision pou tashmanièr amélior konkour-la. Sat CCEEi fé lé inkrwayab. I fo zis kontinié pous domoun rod léksélans dan zot modékri. Kontant pa ékri pou dégaz lo kèr. I fo ékri pou amont nout lang i giny ésprim in nafèr la pokor di, propoz in maziné ryinkanou. »

- Katia Leloutre – Conseillère secteur livre, lecture, archives et langues de France - Direction des affaires culturelles de La Réunion –
Pri Honoré pou lékol 2025

*J'ai adoré cette édition et la belle énergie des élèves, merci pour tout le travail, l'engagement, et de faire vivre l'amour de la langue.
In gran mersi ! "*

II. La 22^{ème} édition du concours Pri Honoré – LanKRéol 2025 (adultes)

À travers le **Pri Honoré**, les membres du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement poursuivent leur engagement en faveur de la promotion du rényoné, dont le statut de langue est aujourd'hui reconnu par **85 % des réunionnaises**.

Pour sa 22^e édition, le Pri Honoré a opéré un changement de cap significatif. Cette nouvelle orientation s'est traduite par une refonte du règlement ainsi que par une révision des récompenses. Désormais, un seul Prix Honoré est décerné, mettant fin à l'attribution d'un 1er prix par genre littéraire. Cette édition de 2025 a enregistré la participation de plus de quarante-deux candidats, confirmant la pertinence de cette transformation et la nécessité d'offrir davantage de visibilité aux œuvres produites.

Dans cette perspective, un partenariat a été initié il y a cinq ans par le CCEE avec la chaîne publique locale « Réunion La 1ère ». Celle-ci accompagne le CCEE à chaque étape clé du concours : lancement de l'appel à candidatures, réunions du jury et cérémonie de remise des prix.

La couverture médiatique, tant à la télévision qu'à la radio, a permis une augmentation significative du nombre de candidats dès 2021. Après une baisse de participation observée en 2022, la dynamique s'est à nouveau renforcée, culminant en 2025 avec 42 konkourèr en lice pour le Pri Honoré.

L'implication des media constitue un levier essentiel pour la reconnaissance et la promotion de la langue régionale ; ils contribuent à une reconnaissance officielle aux côtés d'autres institutions. Conscient de cet enjeu, le CCEE œuvre au renforcement de sa collaboration avec Réunion La 1ère et souhaite élargir ce partenariat à d'autres chaînes.

Si le Pri Honoré connaît un tel rayonnement depuis plus de vingt ans, c'est également grâce à l'engagement constant de son jury. Son rôle de lecteur averti et exigeant s'est renforcé au fil des éditions, notamment à travers une collaboration fructueuse avec la commission « Vivre ensemble ».

L'année **2025** a marqué le lancement de la **nouvelle version du Prix Honoré**, concours littéraire dédié à la création en créole réunionnais. Cette évolution s'inscrit dans une volonté affirmée de *zarlorisé* des écritures contemporaines et de renforcement de la visibilité des œuvres.

La cérémonie de remise des prix s'est tenue le 25 octobre 2025 au MoCA - Montgaillard. Cet événement culturel majeur a rassemblé plus de 400 personnes, confirmant l'intérêt croissant du public et le rôle structurant du Pri Honoré dans le paysage culturel réunionnais.

La remise des prix a été rythmée par des lectures scéniques des textes sélectionnés, assurées par les membres du jury, mettant en lumière la richesse littéraire et la diversité des voix participantes. Pour cet événement, l'animation artistique et musicale a été confiée à **Danyèl Waro**, apportant une dimension symbolique et culturelle forte à cette édition.

La présence de la presse télévisuelle et écrite atteste de l'importance désormais acquise par le Pri Honoré, tant dans le paysage culturel réunionnais que dans le cadre de la Semaine créole.

L'édition d'un recueil rassemblant les textes des lauréats 2025 s'inscrit pleinement dans cette démarche de valorisation. Cet ouvrage ne se limite pas à un souvenir destiné aux lauréats et aux membres du concours : il constitue un outil de diffusion active de la littérature en créole, notamment grâce à une distribution élargie auprès des bibliothèques et médiathèques, afin de rendre ces textes accessibles au plus grand nombre.

Il est à relever que pour cette 22^{ème} édition, le CCEE a également publié un 2^{ème} recueil, intitulé « Santinèl lo kèr kosté sanm Pri Honoré » regroupant des œuvres collectives transmises en marge de

ce concours. Il s'agit d'une démarche collaborative, initiée depuis bientôt 6, ans avec le service addictologie du CHU de Bellepierre qui a fait le choix d'utiliser l'écriture de fonnkèr en réyoné, à des fins thérapeutiques.

Par ailleurs, un nouveau visuel a été conçu pour affirmer l'identité du Pri Honoré. Ce travail graphique, issu d'une réflexion approfondie, traduit l'évolution du concours et assure une cohérence avec cette nouvelle mouture.

Enfin, le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement, attentif aux difficultés rencontrées par les acteurs culturels, veille autant que possible à faire appel aux compétences d'artistes locaux pour la réalisation de ses deux manifestations dédiées à la langue créole, affirmant ainsi son soutien à la création réunionnaise.

III. Réflexions de la commission

Pour mémoire, une rencontre a eu lieu, à la demande de M. Pierre-Louis Rivière, acteur culturel, à plusieurs titres.

Lors de cette audition de M. Pierre-Louis RIVIÈRE, il avait partagé en sa qualité de romancier, une réflexion déjà avancée sur la manière de pallier le manque de visibilité de la littérature locale au national voire à l'international :

- **la mise en place d'un dispositif d'aide** pour la promotion du livre réunionnais et de ses auteurs afin de garantir une visibilité au-delà de La Réunion, voire à l'international ;
- **la création d'une Maison des écrivains**, une solution idéale pour pallier les multiples défis auxquels font face les auteurs réunionnais en matière de visibilité, de soutien logistique et de développement professionnel. Un tel projet offrirait un espace concret où les écrivains pourraient non seulement travailler, mais aussi bénéficier de ressources et d'accompagnement pour promouvoir leurs œuvres tant au niveau local qu'international.

Les outils proposés :

Parmi les outils figurent **les agences d'attaché(e)s de presse.**

Les maisons d'édition locales sont trop modestes pour supporter le coût d'un service d'attaché de presse. Une telle agence, en plus de rendre visible notre littérature, pourrait avoir un rôle « pédagogique » auprès de éditeurs locaux dans la manière de choisir et de faire connaître les livres qu'ils éditent.

La diffusion des œuvres :

Un dispositif réglementaire a été mis en place pour faciliter l'importation des livres vers La Réunion (aides au transport afin de maintenir de prix abordables). Le même dispositif devrait être mis en œuvre dans l'autre sens.

Par ailleurs, en sa qualité de fondateur de DDA, Documents D'Artistes Réunion (DDA Réunion) il avait également démontré l'utilité d'une telle entité pour la valorisation artistique, ci-après :

Un modèle applicable :

Une association qui a pour mission la visibilité nationale des artistes plasticiens de l'île. Cette association s'appelle Documents D'Artistes Réunion (DDA Réunion) elle parvient, avec peu de moyens, à une efficacité remarquable. Les artistes sont mis en lumière, invités au niveau national (en partenariat avec le Réseau nationale des DDA régionaux en France métropolitaine). Un modèle qui a

fait la preuve de son efficience et qui pourrait être adapté à la mise en lumière de la littérature réunionnaise (<https://ddalareunion.org/fr>).

Forts de ces échanges avec cet acteur culturel, la commission a commencé une réflexion sur la création d'un dispositif d'aide régionale aux écrivains professionnels réunionnais.

Par ailleurs, la commission a aussi entamé une autre réflexion sur le lancement d'une étude sur les arts visuels à La Réunion. Des auditions ont été programmées pour le début d'année de 2026.

La précarité sociale de plus en plus grande des acteurs culturels en général et des écrivains professionnels et artistes plasticiens en particulier interpelle la gouvernance du Conseil.

De plus, la commission a travaillé sur des préconisations en vue des orientations budgétaires de 2026. Une note en ce sens a été transmise au Cabinet et à la Direction générale des Services (DGS).

2.2.2 Commission « Égalité des chances »

Éducation et enseignement de la maternelle à l'université, formation continue, formation professionnelle et apprentissage, prévention et lutte contre l'illettrisme, insertion sociale et professionnelle, recherche, innovation, situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité régionale

En 2025, la commission « Égalité des chances » a poursuivi ses travaux autour de trois axes : la contribution aux saisines régionales, le déploiement du concours KoZarlor dans la continuité des éditions précédentes et l'identification de nouvelles thématiques de réflexion en vue d'auto-saisines.

I. Avis et contributions dans le cadre des saisines régionales

La commission a contribué aux travaux du CCEE relatifs à plusieurs schémas structurants portés par la Région, dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la recherche et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Elle a participé à l'élaboration de l'avis du CCEE sur le **rapport Égalité femmes-hommes de l'exercice 2024 de la Région Réunion**, adopté en assemblée plénière le 24 juin 2025. La commission a relevé les avancées réalisées au sein de la collectivité, notamment un index égalité atteignant 89/100, tout en soulignant la persistance de déséquilibres dans l'accès aux postes de direction et certains écarts de rémunération. Plusieurs recommandations ont également été formulées afin de renforcer l'égalité professionnelle, favoriser la mixité dans les filières de formation et soutenir l'entrepreneuriat féminin.

Dans le même temps, elle s'est également prononcée sur le **Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI)**. Elle y a souligné l'importance de disposer notamment d'une stratégie claire pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche à La Réunion, en lien avec les besoins du territoire. Elle a également appelé à une meilleure articulation avec les autres cadres stratégiques régionaux relatifs à la formation et au développement économique ainsi qu'à la clarification des moyens dédiés à la mise en œuvre et au suivi des orientations du SRESRI.

Par ailleurs, la commission a participé, aux côtés d'autres commissions du CCEE, à la rédaction de la contribution relative à une étude régionale pour la réalisation du **Schéma prévisionnel des formations professionnelles sous statut scolaire (SPFSP)**, validée par le Bureau le 20 novembre 2025. Ce travail a notamment permis de mettre en évidence la nécessité d'adapter les formations aux

besoins économiques et sociaux du territoire, d'anticiper les mutations des métiers et de mieux prendre en compte les secteurs porteurs. Elle a également souligné l'importance de renforcer l'attractivité de certaines filières, d'améliorer l'information et l'orientation des jeunes et de veiller à une répartition équilibrée de l'offre de formation sur le territoire, dans une perspective d'égalité des chances et d'accès à la qualification.

Enfin, dans le prolongement de son implication dans les travaux de concertation liés au Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP), la commission a contribué à l'avis du CCEE relatif au **Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS)**, désormais intégré au CPRDFOP. Elle y a formulé des observations visant à renforcer l'efficacité opérationnelle de ce schéma à l'horizon 2030, en soulignant notamment la nécessité de mieux prendre en compte les enjeux de risques psychosociaux et de la santé mentale dans les parcours de formation.

II. KoZarlor, concours d'éloquence en créole réunionnais pour les lycéens et lycéennes : préparation de la finale 2025 - lancement de la 4^e édition

1) Une troisième édition pleinement réussie

Pour la troisième année consécutive, le concours KoZarlor porté par la commission « Égalité des chances » a permis de valoriser l'éloquence des lycéens et des lycéennes en créole réunionnais et de développer leurs compétences d'expression orale et d'argumentation.

La 3^e édition a eu pour thème « **Mwin néna in rèv... Kèl rèv ?** », en référence au célèbre discours de Martin Luther King. Elle a confirmé l'intérêt suscité par ce concours auprès des établissements scolaires et de leurs équipes pédagogiques.

22 classes issues de 12 lycées s'étaient inscrites au concours, représentant 347 élèves. Au fil de l'année, les enseignants ont fait le choix de concentrer le travail de préparation sur les élèves les plus volontaires, conduisant à l'implication effective de 226 élèves issus de 19 classes, accompagnés par 17 professeurs. Malgré une légère baisse par rapport à l'édition précédente (296 participant.e.s), l'intérêt des établissements reste marqué.

Une organisation structurée en plusieurs temps forts

Comme lors des éditions précédentes, le concours s'est déroulé en plusieurs étapes complémentaires qui jalonnent progressivement le parcours des élèves :

- une phase préparatoire en classe avec des ateliers d'écriture et de prise de parole encadrés par des intervenants extérieurs, sous la coordination de Sergio Grondin ;
- une demi-finale, organisée sur une journée au musée Stella Matutina, réunissant 27 candidats sélectionnés en interne par les professeurs. Cette étape constitue pour les élèves une première expérience de scène ;
- un stage de préparation à la finale sur cinq jours, en immersion complète au centre de lecture et d'animation culturelle du Brûlé. Ce séjour constitue un temps privilégié pour les finalistes sélectionnés de vivre pleinement le concours KoZarlor comme une véritable aventure humaine. Au-delà du travail d'écriture et de préparation scénique mené avec les intervenants, les temps de vie collective et les activités proposées favorisent le développement de valeurs de cohésion, d'entraide et de respect, tout en contribuant à renforcer la confiance en soi et l'aisance à l'oral ;

- une finale organisée à l'Université de La Réunion qui constitue l'aboutissement de ce parcours et un moment fort de valorisation des jeunes orateurs et oratrices.

Une finale particulièrement réussie

Point d'orgue du concours, la finale s'est tenue le 23 mai 2025 dans l'amphithéâtre bioclimatique du campus du Moufia, en présence d'environ 450 personnes (lycéens, enseignants, familles, partenaires institutionnels et autres invités). L'événement a également réuni les représentants de l'Université de La Réunion, l'Académie de La Réunion, de la Région Réunion et de la Direction des affaires culturelles de La Réunion.

L'animation a été assurée par Aurélie Béton, membre par ailleurs de la commission « Egalité des chances ». Des intermèdes artistiques ont également été proposés, notamment avec les artistes PIX'L et DJ Dan ainsi que des jeunes musiciens mauriciens de l'association « *I have a dream* », contribuant à donner à la finale une dimension festive et interculturelle.

La qualité de la scénographie et de la mise en lumière de la scène a particulièrement contribué à valoriser les prestations des candidates et candidats. L'ensemble - animation, intermèdes artistiques et niveau des discours - a fait de cette finale l'une des plus abouties depuis la création du concours.

Des prestations de grande qualité

Les prestations des finalistes ont été unanimement saluées par les membres du jury et les organisateurs pour leur qualité, tant sur le fond que sur la forme. Les discours ont témoigné d'une réelle maîtrise de la prise de parole, d'une richesse lexicale croissante en créole réunionnais et d'un fort engagement personnel des candidates et candidats.

Le palmarès de l'édition 2025 a été le suivant :

- **Promié pri : Cécile Crayer** (Lycée Antoine Roussin – Saint-Louis) pour un discours consacré à la transmission intergénérationnelle et au rôle des « zarboutan » dans la construction des repères des jeunes générations ;
- **Dézièm pri : Naïka Anavillela** (Lycée des Métiers Marie Curie – Sainte-Anne) dont l'intervention portait sur le rêve d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- **Koudkèr publik : Déborah Messira** (Lycée Paul Vergès – Saint-Paul), distinguée pour une intervention engagée sur la question de la justice et de la responsabilité face aux violences sexuelles.

Une visibilité médiatique renforcée

La troisième édition a bénéficié d'une couverture médiatique importante. La finale a notamment été diffusée en direct et en replay sur la chaîne YouTube de l'Université de La Réunion tandis que Réunion La 1ère et Le Quotidien ont relayé l'événement.

Les partenaires culturels ont également contribué à la valorisation du concours. La lauréate de KoZarlor 2025 a ainsi été invitée à participer à deux événements organisés par les Espaces culturels E.Leclerc : au festival Culturissimo en juillet 2025, aux côtés de Davy Sicard puis en décembre, dans le cadre d'une convention interne à l'établissement.

Des établissements scolaires participants ont aussi relayé les résultats et les performances de leurs élèves sur leurs supports de communication, contribuant à accroître la visibilité du concours au sein de la communauté éducative.

Témoignage – **Morgane Dany** – Enseignante

« Nous tenons à vous exprimer toute notre gratitude pour cette belle aventure intellectuelle, culturelle et humaine. Nous vous remercions sincèrement, ainsi que votre équipe (Mme Kenkle, M. Grondin et M. Rivière), pour l'organisation et pour l'accompagnement apporté à nos élèves tout au long du concours.

Nos élèves ont beaucoup apprécié cette expérience. Au-delà de la valorisation de la langue créole, ils y ont développé de nombreuses compétences : confiance en soi, prise de parole en public, engagement... En tant qu'enseignants, nous avons constaté à quel point cette démarche a été bénéfique, tant pour eux que pour nous. Nous vous adressons un grand merci et vous félicitons pour le travail remarquable réalisé afin de mettre en valeur la langue créole. »

Des évolutions introduites dans l'organisation

La commission a souhaité enrichir cette troisième édition par plusieurs nouveautés :

- la mise en valeur des lycées participants à travers la diffusion sur les réseaux sociaux du CCEE de courtes vidéos et d'interviews des professeurs volontaires ;
- la réalisation d'un film retraçant le parcours des finalistes, produit par KAP TV, service multimédia de la Région Réunion ;
- le renouvellement partiel des jurys pour la demi-finale et la finale, présidées respectivement par Valérie Filain, Directrice régionale de Réunion La 1^{ère} et Fabrice Saubert, avocat ;
- la mise en place d'un vote du public en ligne, via l'outil Wooclap, permettant de décerner le prix « koudkèr publik » ;
- l'ouverture de la finale à de nouveaux publics, notamment deux classes participantes du concours Kabar Fonnkèr Marmay organisé par l'Académie de La Réunion et le Département.

Une organisation exigeante et un bilan très positif

La mise en œuvre du concours KoZarlor mobilise un travail d'organisation important tout au long de l'année scolaire (conception de l'édition, élaboration des supports de communication, coordination avec les établissements, mobilisation des partenaires, prospection de sites d'accueil, préparation logistique, valorisation des différentes étapes). Malgré certaines contraintes, notamment liées au gel du Pass Culture, le bilan de cette troisième édition demeure très positif.

Les discours proposés par les candidats ont en effet témoigné d'une réelle maturité, d'une grande diversité de thématiques et d'un engagement marqué de la jeunesse réunionnaise sur les enjeux de société. Le concours confirme ainsi sa capacité à constituer un espace d'expression libre, créatif et engagé, contribuant à valoriser la langue créole et à renforcer la confiance des jeunes dans leur capacité à prendre la parole en public.

2) Le lancement de la 4^e édition (2025-2026)

Forte du succès de la 3^e édition, la commission a lancé la 4^e édition de KoZarlor à la rentrée de septembre 2025 autour du thème : « Zot la pa fé, nou va fé », une invitation à passer du rêve à l'action, à la responsabilisation et à la construction individuelle ou collective.

Une participation qui se stabilise

La campagne d'information menée par le CCEE auprès des lycées ainsi que la procédure d'inscription mise en place sur la plateforme ADAGE a permis de recueillir un nombre de participants globalement comparable à celui l'édition précédente. Si l'effectif total des élèves se stabilise, la commission constate toutefois une diminution du nombre d'établissements engagés, aucun lycée de la zone Nord ne s'étant inscrit pour cette édition.

Résultats des éditions		1 ^e (2022-2023)	2 ^e (2023-2024)	3 ^e (2024-2025)	4 ^e (2025-2026)
Nombre de classes participantes		13	15	19	23
Total lycéens concernés		220	290	226	222
Nombre de lycées inscrits		12	12	11	8
Répartition géographique des lycées par bassin	Est	1	1	2	2
	Nord	2	3	2	0
	Ouest	5	5	5	3
	Sud	4	3	3	3

Il convient néanmoins de souligner que certains professeurs, convaincus de l'intérêt de KoZarlor, ont inscrit un nombre plus important de classes. La diversité des niveaux et des filières est également à souligner avec des élèves aussi bien de seconde (3), de première (9) que de terminale (10) issue des filières générales, technologique et professionnelle. Le profil des enseignants engagés comprend en majorité des professeurs de créole (6/10) même si le concours reste ouvert à l'ensemble des élèves, qu'ils soient ou non-inscrits en option Langue vivante régionale (LVR).

Les premières étapes de préparation :

Au cours de cette première phase de lancement du concours, plusieurs actions ont été engagées :

- révision du règlement ;
- échanges avec les professeurs afin de présenter les modalités du concours et les évolutions introduites ;
- démarches auprès des partenaires afin de renouveler leur soutien ;
- identification des sites susceptibles d'accueillir les différents forts du concours ;
- lancement des premières consultations relatives au coaching des candidates et candidats ;
- réflexion sur les récompenses.

Concernant ce dernier point, deux nouveautés peuvent être soulignées :

- la remise d'un trophée à l'occasion de la finale, une première dans l'organisation du concours, qui sera fabriqué par les stagiaires de la section ébénisterie de l' Afpar de Saint-Pierre ;
- l'attribution d'un prix d'encouragement – Pri Koudpous – décerné par le jury.

Cette première phase de préparation sera suivie des différentes étapes relatives à l'organisation des temps forts du concours qui auront lieu en 2026.

III. Les axes de réflexion en vue d'auto-saisines

Parallèlement aux avis rendus dans le cadre des saisines régionales et aux actions conduites par la commission, plusieurs pistes de réflexion ont été engagées afin d'identifier des thématiques susceptibles de faire l'objet de travaux approfondis dans le cadre d'auto-saisines. Ces réflexions portent sur des enjeux structurants pour l'égalité des chances à La Réunion et visent à mieux comprendre certains facteurs susceptibles d'influencer les parcours éducatifs, de formation et d'insertion.

Un premier axe porte sur **l'analyse des inégalités sociolinguistiques**. Il s'agit d'examiner la manière dont les réalités linguistiques du territoire, notamment la place du créole réunionnais, sont prises en compte dans les politiques publiques et dans les pratiques institutionnelles. L'objectif est d'évaluer les effets que peuvent avoir les difficultés de maîtrise de la langue dominante sur l'accès à l'éducation, à la formation ou encore aux droits, et d'identifier les leviers susceptibles de réduire ces inégalités. Cette réflexion repose sur un état des lieux documentaire et sur des auditions d'acteurs institutionnels et de terrain.

Un second axe concerne **l'évaluation des dispositifs d'aides publiques en faveur des étudiants et étudiantes réunionnais**. La commission souhaite analyser la cohérence, l'équité et l'efficacité des différentes aides mises en place par les collectivités et l'État, au regard des défis spécifiques rencontrés par les étudiants, qu'ils poursuivent leurs études sur l'île ou en mobilité.

Les travaux visent notamment à mieux comprendre les freins à la mobilité, les inégalités éventuelles entre les publics concernés et les conditions de réussite des parcours étudiants, afin d'identifier des pistes d'amélioration et de meilleure articulation des dispositifs existants.

Dans cette perspective, la commission a envisagé de confier la réalisation d'une enquête qualitative aux étudiant.e.s de licence de l'Université de La Réunion. Objectif : appréhender leurs conditions de vie, leurs parcours de formation et leurs expériences en matière de mobilité ou de non-mobilité. Des échanges ont été engagés au cours du dernier trimestre 2025 afin de définir le cadre de cette collaboration.

En phase exploratoire, en phase test du questionnaire, des étudiants et des étudiantes de licence en sciences sociales ont été sollicités pour comprendre ce qui, de leur point de vue questionne en matière d'inégalités dans la poursuite des études supérieures à la Réunion et de leur bien-être de manière générale. Un compte rendu de cette phase exploratoire sera réalisé lors de la présentation en 2026 des résultats de l'enquête.

Enfin, la commission a engagé une réflexion sur **l'adaptation de l'offre de formation aux besoins du secteur du logement et de l'habitat**, dans un contexte marqué par les enjeux de transition écologique, de réhabilitation du parc de logements et de lutte contre la précarité énergétique. Les travaux consistent à examiner l'adéquation entre les formations existantes et les besoins émergents du secteur du BTP, notamment en matière d'énergies renouvelables, d'économie circulaire et de nouvelles technologies de construction afin de formuler des propositions permettant de renforcer les compétences locales et de mieux répondre aux besoins du territoire. Dans ce cadre, une première rencontre a pu être organisée, en fin d'année, avec des représentants de la Chambre des métiers et de l'artisanat de La Réunion.

IV. Les représentations extérieures

Les membres de la commission ont également participé aux réunions organisées tout au long de l'année par la collectivité régionale et les partenaires du CCEE. Ils ont pris part notamment aux réunions sur le SRESRI, le CPRDFOP, à celles organisées dans le cadre du Mois de la formation ainsi qu'aux réunions du Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL).

2.2.3 Commission « Cohésion sociale »

Éducation populaire, sport, socio-éducatif, animation, relations internationales et coopération régionale

Aux côtés des saisines légales sur lesquelles elle a été mobilisée (cf. statistiques), la commission « Cohésion sociale » a mis en œuvre en 2025 les rencontres, réflexions et actions suivantes :

I. Auditions/Rencontres

1) Rencontre avec Martin BOBEL – Conseil économique social et environnemental (CESE)

Dans le cadre de l'organisation d'une conférence sur le financement des associations, le Mouvement associatif de La Réunion (MAR) avait convié **Martin BOBEL**⁵, corapporteur d'un rapport du CESE intitulé "Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique". Lors de son séjour, une rencontre entre des membres du CCEE, dont ceux issus de la commission, les représentants du MAR ainsi que M. Martin BOBEL a pu être organisée (27 janvier). Le représentant du CESE a ainsi pu présenter aux conseillers présents les grandes lignes du rapport qui dresse un état des lieux du financement associatif et souligne le rôle des associations dans la cohésion sociale.

À travers ce rapport, le CESE fait part de sa conviction liée à l'urgence et à l'importance de renforcer le financement de la vie associative et appelle à consolider la confiance entre les citoyens engagés, les pouvoirs publics et le législateur. Il lance un appel à une vigilance renforcée sur ces enjeux de pérennité du monde associatif et formule une série de préconisations prioritaires.

2) Rencontre conjointe CCEE/CESER avec le Mouvement associatif de La Réunion

Suite à un courrier du MAR alertant sur la fragilité du monde associatif à La Réunion et adressé au CCEE et au CESER, une réunion associant les deux conseils consultatifs, dont les membres de la commission, a été organisée (30 avril).

Outre les suites possibles à donner à la conférence organisée par le MAR en début d'année (« Renforcer le financement des associations, une urgence démocratique ») afin que la démarche initiée ne se limite pas à la mise en place de cet événementiel, les représentants du MAR ont évoqué auprès des deux Conseils, la situation d'urgence rencontrée localement (crise de financement des associations, manque de vision des politiques publiques, hausse de la pauvreté, manque de reconnaissance des associations comme partenaires...).

Le MAR souhaitait notamment solliciter les deux conseils consultatifs sur la réalisation d'un **état des lieux des financements associatifs**, l'élaboration d'un **guide de bonne conduite sur le financement associatif** impliquant les différents financeurs (publics et privés) ainsi que La **reconnaissance de l'urgence** et la **relance d'un véritable partenariat stratégique avec les pouvoirs publics autour de la Charte des engagements réciproques**.

A l'issue de la rencontre, le CCEE et le CESER ont convenu de coordonner leurs expressions (notamment lors des saisines budgétaires du Conseil régional), de faire remonter l'alerte de manière unifiée via un courrier commun auprès du Préfet et de travailler à des réponses collectives.

L'objectif étant de réaffirmer le rôle structurant des associations dans les dynamiques territoriales et de promouvoir une culture de partenariat public-associatif.

⁵ Vice-Président du Réseau national des ressourceries, Martin BOBEL représente Le Mouvement associatif au sein du groupe des Associations du CESE. Il siège dans les Commissions Économie et finances, Environnement et à la Commission temporaire « Participation démocratique ».

3) Rencontre avec Roger SUE

Les membres de la commission ont eu l'opportunité de participer à une rencontre avec M. Roger SUE⁶, invité d'honneur du Mouvement associatif de La Réunion (MAR) dans le cadre de l'organisation le **23 septembre au MoCA**, de la 1ère édition de son « Rendez-vous régional de la vie associative 2025 ! » articulé autour du thème suivant : « *Comment construire ensemble la cohésion sociale de demain ?* ».

Cette rencontre qui s'est tenue dans les locaux du CCEE (22 septembre), a donné lieu à des échanges très intéressants avec M. Roger SUE sur divers sujets socio-économiques (le travail, la notion de temps, l'interculturalité...) et a également permis une présentation mutuelle des travaux et réflexions sur le monde associatif.

De nombreux points de convergence ont pu être identifiés et M. Roger SUE a souligné la maturité de l'approche et de la vision du CCEE sur certains sujets. Il a notamment partagé le positionnement précurseur du Conseil exprimé à l'occasion de la « Déclaration de Saint-André » (colloque « L'Éducation populaire : pour une démocratie citoyenne et solidaire » - 5 et 6 octobre 2012) qui préconise : « la reconnaissance d'un quatrième secteur économique de production de savoirs et de liens sociaux ; Ce secteur quaternaire, identifié comme tel dans les comptes publics, devra être le pilier de la construction de la citoyenneté ».

4) Audition de la Direction coopération régionale de la Région Réunion

Dans le cadre de la mise à niveau continue de l'information de ses conseillers dans ce domaine, la commission a organisé une rencontre avec la Direction de la coopération régionale du Conseil régional de La Réunion. La collectivité était représentée lors de cet échange par **M. Bruno LORION**, directeur opérationnel de la coopération régionale ainsi que **Mme Kim-Anne KENNIBOL**, chargée de mission coopération régionale.

La séance riche en information a notamment permis aux conseillers d'appréhender :

- **la nouvelle organisation de la direction de la coopération régionale** structurée en deux direction « tandem » : la direction déléguée aux relations institutionnelles et la direction opérationnelle de la coopération régionale,
- **les orientations stratégiques** de la Région,
- **les opportunités ouvertes aux associations réunionnaises**, notamment dans l'éducation, la culture et le sport.

Un point d'étape sur **la feuille de route stratégique** globale que la Région prévoit de finaliser d'ici 2026 pour piloter la coopération, a également été effectué.

Les représentants de la collectivité ont indiqué être très attentifs aux avis formulés par la commission sur les actions menées par la Région Réunion dans ce secteur et ont proposé de renforcer ce partenariat, en consultant au besoin la commission sur certains dossiers.

⁶ Roger SUE est diplômé d'études supérieures de philosophie, de l'Institut d'Études Politiques de Paris (Sciences Po), de l'Institut Français de Presse, Docteur d'État en Sciences Politiques et habilité à diriger des recherches en Sciences Sociales. Socioéconomiste français, il est membre du Conseil d'Administration du Mouvement Associatif, de La Fonda et de l'Initiative (contributive) et Président du groupe d'experts de « Recherches et Solidarités ».

5) Participation aux réunions conjointes CCEE/CESER dans le cadre des saisines budgétaires

En 2025, des membres de la commission « Cohésion sociale » ont eu l'occasion de participer activement à des réunions de présentation conjointes avec le CESER, dans le cadre des différentes saisines budgétaires (bilan d'activité Région 2024, orientations budgétaires et budget primitif 2026).

Au cours de ces séances respectives, les représentants de la collectivité issus de la Direction générale du développement humain, de la Direction culturelle et sportive et de celle de la Cohésion sociale ont procédé à la présentation des données et éléments budgétaires pour chacun de leur secteur. Les représentants de la commission « Cohésion sociale » sont régulièrement intervenus de manière constructive au cours de ces présentations afin de solliciter des clarifications, des précisions voire des rectifications.

6) Rencontres préparatoires relatives à l'organisation de la manifestation interculturelle du CCEE (31 mai 2025 au MoCA - Mongaillard)

Dès le début de l'année 2025, la commission a poursuivi le cycle d'auditions initiées en décembre 2024 et menées dans le cadre de la préparation de la quatrième édition de la manifestation du CCEE dédiée à la célébration de la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement ». L'édition de cette année avait pour thème celui du jardin/la kour kréol.

Au préalable, fin 2024, la commission avait auditionné deux experts sur ce sujet, M. Sébastien CLEMENT (paysagiste, fondateur de l'École du jardin planétaire, Maître de conférence, Docteur...) ainsi que Mamode VAVODA, Président de l'association « Jardins créoles ».

Dans la continuité de cette démarche préparatoire, la commission a rencontré par la suite, entre janvier et mars 2025, de nombreux acteurs et experts en lien avec cette thématique :

- Mme Audrey BURLOTTO (Paysagiste au CAUE⁷),
- M. Jérôme ELISABETH (Responsable des jardins au MoCA),
- M. Romain DAMBREVILLE (Perma'kiltir Réunion),
- M. Raymond LUCAS (Naturaliste, membre fondateur de l'Association des plantes et de la nature).

En complément de ces auditions, de nombreuses rencontres ont été organisées avec le prestataire en charge de la réalisation du film support de 25 minutes, afin de définir la liste des sites à valoriser ainsi que les personnes ressources à interviewer.

7) Rencontres préparatoires relatives à l'organisation de l'édition 2026 de la manifestation interculturelle du CCEE (26 septembre 2026)

Dans la perspective de préparer l'édition 2026 (5ème édition) de la manifestation interculturelle du CCEE, la commission a initié dès 2025, une séquence d'audition sur le thème de la spiritualité comme élément profond de l'identité réunionnaise et d'une certaine façon, valoriser la manière dont les Réunionnais entretiennent un rapport au visible et à l'invisible, au sacré. Dans ce cadre, des auditions individuelles ont été menées avec Fabrice PAPA PATSOUMODOU (juillet 2025), Swami ADVAYANANDA et Stéphane NICAISE (novembre 2025).

⁷ Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

II. Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement (samedi 31 mai 2025 au MoCA, Montgaillard) : « Manièr planté dann péi nou sort la fé la kour LaRényon »)

La démarche

En 2025, la commission s'est mobilisée autour de la préparation de la quatrième édition de la manifestation interculturelle du CCEE initiée en 2022 et visant à célébrer la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement ». Pour mémoire, cette journée a été mise en œuvre par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2002 et est célébrée tous les 21 mai. Elle est l'occasion de promouvoir la culture et de mettre en évidence l'importance de sa diversité comme un vecteur d'inclusion et de changement constructifs. Elle constitue une opportunité pour célébrer les multiples formes de la culture, matérielles et immatérielles et de réfléchir sur la façon dont celles-ci contribuent au dialogue.

Le CCEE concrétise par la même occasion son engagement à assurer le portage de cette manifestation, le temps nécessaire aux acteurs associatifs de ce champ de l'interculturalité de prendre le relais.

Cette quatrième édition qui s'inscrit dans le cadre des travaux de la commission en matière d'interculturalité, s'intitulait « **Manièr planté dann péi nou sort la fé la kour LaRényon** » et traitait du thème lié au « jardin/la kour kréol ». En effet, une enquête menée auprès des Réunionnais dans le cadre d'une thèse portant sur la transmission familiale de l'identité culturelle à La Réunion⁸, positionnait par près de 40% des personnes interrogées, le jardin et les tisanes comme un élément constitutif de l'identité culturelle réunionnaise.

Après l'espace social alimentaire, la langue, la musique, la pratique des simples (tisanes), les contes et légendes⁹, c'est le sixième marqueur culturel commun qui a été mis en valeur. La démarche vise à montrer comment ces éléments constitutifs de l'identité culturelle réunionnaise ont contribué et perdurent à établir et à consolider les bases d'une société réunionnaise dans ses composantes transculturelles. En effet, pour la commission, ces éléments de la culture réunionnaise relevant de ce "commun" et issus du processus de créolisation, ont vraisemblablement contribué à l'instauration de notre vivre-ensemble encore et toujours perfectible, dans lequel une grande partie de la population réunionnaise se reconnaît aujourd'hui encore.

Dans le cadre de cette édition 2025, la commission a commandé, à l'instar des éditions 2023 et 2024, la réalisation d'un film vidéo d'une vingtaine de minutes qui restitue des entretiens avec des personnes ressources telles que des experts, des jardiniers, des écrivains... : Jean François BERNARD / retraité Parc national de La Réunion - Epoux BARET / propriétaire jardin créole privé - Epoux BAVOL / propriétaire « Kan dé Marrons » - Idriss et Omar BANIAN / Jardins de la mosquée de Saint-Paul – Jacques MARIA / auteur de « La rose de Bourbon » - M. Jérôme ELISABETH / responsable des jardins du MoCA – Paul BRIGY / « Ô jardin de Paulo » – Daysie RIQUEL & les jardiniers du jardin « Kaloupilé » de la Ravine Blanche à Saint-Pierre / SIDR dispositifs jardins sociaux.

⁸ Université de La Réunion – Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation « Education et transmission familiale de l'identité culturelle à La Réunion : entre refus et appropriation » - **Alexandrine DIJOUX** - (27/09/2012) – chapitre II p. 153 tabl. 11 « Les éléments constituant l'identité culturelle réunionnaise ».

⁹ Domoun partou, Kiltir LaRényon, In zourné pou anlériz gayar tapimandian nout Péi " (mai 2022), « Kroyans dann zerbaz partou, tizane LaRényon - Les simples à La Réunion, croyances et pratiques partagées » (mai 2023) et enfin « Kèrmazinaz nout zansèt, zistoir LaRényon - L'imaginaire des aïeux, contes et légendes de La Réunion » (mai 2024)

Le film a été diffusé le jour de la manifestation et a reçu lui aussi comme les réalisations précédentes, un accueil très favorable de la part du public. Il vient agrandir le nombre de production vidéo thématique du CCEE à visée pédagogique.

La manifestation en elle-même qui s'est tenue le samedi 31 mai 2025 au MoCA a rencontré un vif succès avec plus de 520 participants sur 575 inscrits. Les principales institutions étaient présentes ou représentées dont l'Association des maires de La Réunion, le Département, la Région et la représentante du Préfet en la personne de la Directrice des affaires culturelles de La Réunion. À noter qu'une délégation du CCEE de Mayotte a cette année également, participé à cette édition.

Le programme extrêmement riche de la manifestation a donné lieu à plusieurs interventions de qualité dont un hommage de M. Mario SERVIABLE dans le cadre du centenaire de la devise de La Réunion ainsi qu'un texte de présentation de la thématique de M. Sully ANDOCHE intitulé « Sil suffisait qu'on sème – zardin mémé ». La matinée comptait onze interventions et l'après-midi huit présentations. La manifestation s'est achevée sur la restitution du Grand témoin, M. Éric ALENDROIT.

La volonté du CCEE d'inscrire ce moment d'interculturalité sur la durée et de faire de cette manifestation un véritable rendez-vous dans l'agenda culturel local, semble se vérifier édition après édition depuis 2022.

La communication

Sur le plan de la communication, le CCEE s'est assuré comme à chaque édition qu'une couverture médiatique significative soit consacrée à cet événement afin d'assurer la médiatisation et la valorisation la plus large possible de cette célébration de la date du 21 mai auprès des réunionnais et de les sensibiliser d'avantage aux thèmes de la diversité culturelle et du dialogue interculturel.

Des conseillers ont notamment eu un temps d'antenne sur radio Vanakam afin de présenter la manifestation.

Un temps fort de ce volet communication a été le tournage en direct du site durant plus de deux heures, de l'émission radiophonique de Réunion la première « Radio péi » de Claude MONTANET, intitulée « Dann Kèr La Rényon: Radio Péi au coeur des jardins créoles ». Ce direct a permis le passage à l'antenne de la plupart des intervenants de la journée. Cette émission radiophonique a également fait l'objet d'une captation audiovisuelle qui a été diffusée plusieurs fois après l'évènement en « prime time »¹⁰ (après le journal télévisé de 19h00) sur Réunion la première télévision.

Un second temps fort a été une interview du Président du CCEE le jour de la manifestation en direct du site du MoCA, dans le cadre de l'édition de 12h30 du journal télévisé de Réunion La Première.

Au regard de ces éléments, la commission juge la couverture médiatique de cette édition extrêmement satisfaisante.

Témoignage : *Sully Andoche* Acteur culturel

« *Adié zot tout !*

Bèl mèrsi azot pou linvasion, pou la konfians é sirtou pou sak zot i fé pou la gayarsité nour kréol.

Mwin la pas in gayar linstan èk tousa zoli moun lavé la.

An gatir, mi mèt po zot lo tèks zardin mémé èk son bann dèrnié ti laranaz.

Fé konpliman tout lékip po mwin. »

¹⁰ La première partie de soirée, aussi appelée heure de grande écoute, période de pointe ou par anglicisme « **prime time** », désigne un créneau horaire à la télévision ou à la radio durant lequel l'audience de la journée est la plus importante.

III. Accompagnement de la classe 1ère STMG 3 du lycée Sarda Garriga pour la mise en place d'une conférence sur le « jardin créole »

Le jeudi 11 décembre 2025, était organisée par les élèves de Première STMG3 et des membres de l'équipe pédagogique du Lycée Sarda Garriga de Saint-André, une conférence sur le thème du "Jardin créole".

Cet évènement concrétisait la première étape d'un projet intitulé "Nout kour : nout ker, nout lam, nout lespri", initié par ces élèves ainsi que leurs professeurs suite à la manifestation interculturelle du CCEE organisée en mai de cette année sur le thème du jardin/la kour kréol et intitulée "Manier planté dann péi nou sort la fé la kour La Rényon".

Dans le cadre d'une démarche préparatoire, une délégation de lycéens était venue au préalable au mois de novembre dans les locaux du CCEE présenter ce projet de conférence aux membres de la commission et inviter officiellement le Conseil.

À noter que dans le cadre de la préparation de cette conférence, la commission a mis à la disposition des lycéens et de leurs professeurs, le film de 25 minutes réalisé à l'occasion de la dernière édition de la manifestation interculturelle du CCEE consacrée au jardin créole.

La conférence en elle-même qui s'est tenue au lycée Sarda Garriga, a vu l'intervention de plusieurs représentants du CCEE (M. Roger Ramchetty, M. Mario Serviabile, M. Mickaël Maillot) sur cette thématique. L'accent a été mis sur la dimension historique, culturelle, sociale et patrimoniale du jardin créole. A noter également la présence et l'intervention de l'universitaire M. Jean Claude Carpanin MARIMOUTOU sur le thème du jardin et de la littérature créole.

Ce projet de conférence est à mettre en lien avec le souhait des élèves du lycée de mettre en place un jardin créole au sein de l'enceinte du lycée, en vue de renforcer la cohésion entre les élèves. L'objectif de l'échange était donc de faire bénéficier aux élèves de la classe de 1ère STMG3 mais également aux élèves des autres classes, de ces apports théoriques et littéraires sur le jardin créole.

Les conseillers du CCEE et les membres du personnel administratif ont bénéficié d'un accueil chaleureux de la part de l'établissement scolaire et étaient très honorés d'être associés à cette action qui entremêle culture, identité et cohésion sociale. Ils ont assuré les porteurs de projets de leur soutien à la démarche engagée.

À travers l'accompagnement de ce projet mené par de jeunes réunionnais, la commission a eu par ailleurs, la satisfaction de s'inscrire concrètement dans une démarche de transmission. En effet, au-delà de l'aspect technique ou agricole, cette rencontre a mis en lumière l'importance de transmettre la culture réunionnaise, de comprendre les logiques sociales du jardin (échange, partage, entraide) et d'imaginer un espace qui puisse apaiser, rassembler et valoriser les élèves.

La perspective d'un journal du jardin, consigné année après année au CDI, a également enthousiasmé l'équipe éducative et les membres du CCEE.

Témoignage – **Isabelle GIRAULT**, Professeure documentaliste

« Tous les élèves ont aimé le moment. Certains ont pris conscience qu'ils pensaient connaître leur culture, mais qu'ils en savaient finalement peu. Grâce à vos supports, je vais mettre en place "L'heure créole" au CDI dès janvier 2026. »

« Je tiens à renouveler ma gratitude pour le travail de communication que vous faites depuis 2022 : une véritable mine d'or pour moi. »

IV. Élaboration des actes de la manifestation du 31 mai 2025 « Manièr planté dann péi nou sort la fé la kour LaRényon »

La commission a également consacré une partie de son activité à l'élaboration des actes de la quatrième édition de la manifestation organisée le 31 mai 2025, à l'occasion de la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement » sur le thème du « Jardin/la kour créol ». Dès la fin de la manifestation, un travail a été engagé tant sur la forme que sur le fond, dans une perspective de capitalisation et afin de restituer le plus fidèlement possible la richesse du contenu des interventions et des échanges qui s'y sont tenus.

Comme pour 2025, le souhait de la commission est de pouvoir finaliser ces actes avant la prochaine édition de la manifestation (5^{ème}) en 2026 afin de pouvoir procéder à leur diffusion en version imprimée à cette occasion.

2.2.4 Commission « Cadre de vie et développement territorial durable »

Environnement dont biodiversité terrestre et marine, patrimoine naturel, gestion des déchets, planification territoriale, aménagement du territoire et grands travaux, déplacements, routes, transports, énergies dont énergies renouvelables, mobilité, desserte aérienne et continuité territoriale, tourisme, situation en matière de développement durable de la région Réunion

Durant l'année 2025, la commission « Cadre de vie et développement territorial durable », est entrée dans la phase opérationnelle de ses orientations arrêtées lors du séminaire d'installation de la nouvelle gouvernance en 2024. Les travaux de la commission se sont donc inscrits dans la continuité directe des réflexions engagées autour de l'adaptation au changement climatique, avec un recentrage sur la thématique de l'habitat à La Réunion. Ainsi « **Habiter à La Réunion dans le contexte du changement climatique** », inscrit la troisième phase des travaux du CCEE relatifs à l'adaptation au changement climatique. Avec ce projet, la volonté de la commission est de produire des outils concrets et accessibles à destination des usagers, des collectivités et des acteurs de l'aménagement, afin de mieux anticiper et atténuer les effets du changement climatique sur l'habitat.

Le premier trimestre 2025 a été intégralement consacré à l'élaboration de la feuille de route du projet de réalisation d'une fiche conseil à destination des usagers. Cette phase préparatoire a constitué un temps important pour la commission, permettant de poser un cadre partagé et de clarifier les objectifs opérationnels du projet.

La feuille de route poursuit plusieurs objectifs principaux :

- Définir précisément le périmètre de la fiche conseil, en ciblant les enjeux prioritaires liés à l'habitat face au changement climatique (chaleur, risques cycloniques, gestion de l'eau, inondations, submersion marine).
- Identifier les publics cibles, en particulier les habitants, propriétaires, et décideurs publics, tout en veillant à produire un document accessible, pédagogique et directement mobilisable.
- Arrêter une méthode de travail fondée sur les auditions, associant experts de la construction et de l'urbanisme, collectivités, bailleurs sociaux et usagers, afin de croiser les regards et d'ancrer les recommandations dans les réalités du territoire.
- Clarifier le livrable attendu, avec la fiche conseil grand public ou guide de bonnes pratiques en matière de construction.
- Établir un calendrier prévisionnel, en cohérence avec la durée globale du projet, estimée à deux ans.

À partir du deuxième trimestre 2025, la commission est entrée dans une phase de déploiement de la feuille de route, avec la tenue de réunions thématiques et d'auditions consacrées aux différents volets du projet « Habiter demain ». Les échanges ont porté notamment sur :

- l'adaptation des logements existants et futurs face à la chaleur,
- la prise en compte du risque cyclonique dans les modes constructifs,
- la gestion de l'eau dans un contexte de sécheresses plus fréquentes,
- les enjeux d'aménagement.

Concernant le volet organisation et participation à des réunions thématiques et auditions en lien avec l'habitat, l'urbanisme et l'adaptation climatique. Citons, parmi les experts auditionnés, :

- Catherine Morel (CAUE) et Erick Fontaine (CNL), qui ont partagé leur retour d'expérience suite au passage du cyclone Garance en février 2025.
- Guillaume Hoareau, **directeur général d'ALVEOLES, spécialiste du bâti tropical.**
- **Joël Narayanin, solution isolant thermique.**

En outre la commission a assisté aux journées portes ouvertes du CIRBAT (Centre d'Innovation et de Recherche du Bâti Tropical) à Saint-Pierre et au salon, Ambition Planète, à Saint-Denis.

Par ailleurs, la commission a été une nouvelle fois sollicitée à présenter ses rapports sur l'adaptation au changement climatique. Gilles Lajoie en a fait une présentation en mars 2025 à l'invitation du CEREMA, dans le cadre de son étude sur l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique pour la CINOR.

Parallèlement, la commission a continué à assurer ses missions transversales, notamment l'examen des documents budgétaires de la collectivité régionale (Orientations budgétaires 2026, budget prévisionnel 2026, compte administratif 2024) et sur le projet de trajectoire ZAN (zéro artificialisation nette) régional.

Les principales réalisations de la commission en 2025 :

- Élaboration et validation de la feuille de route du projet de fiche conseil « Habiter à La Réunion dans le contexte du changement climatique ».
- Lancement opérationnel du projet avec la structuration des axes thématiques de travail.
- Organisation et participation à des réunions thématiques et auditions en lien avec l'habitat, l'urbanisme et l'adaptation climatique.
- Contribution de la commission aux travaux obligatoires du CCEE, notamment en matière budgétaire.

Nombre total de réunions en 2025 : 22, toutes thématiques confondues. Ces réunions ont couvert à la fois l'auto saisine « Habiter à La Réunion dans le contexte du changement climatique », les échanges thématiques avec des intervenants extérieurs, ainsi que les séances consacrées aux saisines et productions institutionnelles du CCEE.

Perspectives 2026 :

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité directe des travaux engagés par la commission autour du projet « Habiter à La Réunion dans le contexte du changement climatique ». Après la phase de structuration et de définition du projet, les travaux entreront dans une phase pleinement opérationnelle

avec la réalisation concrète de la fiche conseil à destination du grand public, en lien étroit avec les partenaires mobilisés pour sa conception, notamment l'imprimeur et le graphiste.

Dans ce cadre, le choix a été fait pour 2026 de recentrer le champ du thème « habiter » sur la question du logement, et plus particulièrement des maisons individuelles, afin de répondre à l'urgence soulevée par les dégâts causés par le cyclone Garance et d'apporter des conseils pratiques directement utiles aux habitants.

Une attention particulière sera portée à la qualité pédagogique, à l'accessibilité des contenus et à la lisibilité des messages (en version bilingue créole/français), afin de proposer un outil pratique, directement mobilisable par les usagers. À ce titre, un temps de travail spécifique sera dédié à la rédaction du dépliant, avec la mise en place d'un groupe de travail rédaction chargé de structurer et d'harmoniser les messages.

2.2.5 Commission « Audiovisuel et numérique »

Audiovisuel, technologies de l'information et de la communication, numérique et des réseaux, documentation, communication et événementiel du CCEE »

« Éclairer les écrans pour éclairer l'action publique »

Dans un contexte de transformations numériques accélérées, le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion réaffirme, à travers les travaux de sa commission « Audiovisuel et Numérique », son rôle de **vigie démocratique et d'espace d'anticipation des mutations culturelles, médiatiques et technologiques.**

L'année 2025 a été marquée par une intensification des réflexions autour de **l'impact du numérique et de l'intelligence artificielle sur l'information, la création et les imaginaires.** Pour un territoire ultramarin comme La Réunion, ces enjeux dépassent largement les questions techniques : ils touchent à la souveraineté informationnelle, à la diversité culturelle, à l'émancipation citoyenne et à la capacité collective à se raconter dans un monde globalisé.

En organisant « **Féklèr pou Anlériz Nout Zimaz** », la commission « Audiovisuel et Numérique » a fait le choix de **relier héritage et prospective, réflexion et action publique.** Cet événement illustre la manière dont le CCEE entend remplir sa mission : observer, comprendre, mettre en débat et formuler des repères utiles à la décision publique.

Le présent rapport d'activité rend compte de cette démarche. Il témoigne d'un travail collectif fondé sur **l'écoute des acteurs, l'analyse critique des mutations en cours et la volonté constante de placer l'humain, la culture et la démocratie au cœur des politiques numériques.**

I. Une année de structuration, de réflexion critique et de travail de terrain

1) Éphéméride 2025

L'année 2025 constitue une étape déterminante dans le travail de la commission Audiovisuel et Numérique du CCEE. Dans un contexte de transformations rapides des usages numériques, des industries de l'image et des pratiques médiatiques, la commission a poursuivi et approfondi **son rôle d'instance consultative, de veille critique et de mise en débat des enjeux culturels, économiques et sociétaux liés aux écrans, à l'information et à la création.**

Tout au long de l'année, la commission a articulé un travail régulier de réflexion collective, un cycle dense d'auditions et de visites de terrain ainsi qu'une participation active aux dynamiques de structuration de filière portées par les acteurs publics et professionnels.

Cette démarche a trouvé son aboutissement avec l'organisation du premier rendez-vous Féklèr pou Anlériz Nout Zimaz (FANZ#1), événement public structurant dont la commission a assuré le pilotage intellectuel et opérationnel.

Janvier – février

- Clarification des axes de travail de la commission et consolidation de la feuille de route annuelle.
- Lancement de la préparation de Féklèr pou Anlériz Nout Zimaz.
- Premiers cadrages sur les effets du numérique et de l'intelligence artificielle sur l'information, la création et les filières professionnelles.
- Démarrage des auditions ciblées.

Mars – avril

- Auditions de chercheur.es et d'acteurs de terrain, notamment sur les biais de l'intelligence artificielle en contexte postcolonial et la représentation des Outre-mer dans les médias nationaux.
- Participation au Festival International du Film de l'Océan Indien dans les espaces d'échanges sur les modes de narrations, et les enjeux des esthétiques et de la visibilité des œuvres ultramarines.
- Premiers échanges préparatoires relatifs aux documents budgétaires régionaux.

Mai – juin

- Séquence budgétaire structurante pour la commission. Contribution de la commission à l'avis du CCEE sur le bilan d'activité et le compte administratif 2024, puis mobilisation sur les orientations budgétaires 2026.
- Audition de l'association Intelligence Artificielle Réunion. Formalisation de l'architecture intellectuelle et opérationnelle de Féklèr pou Anlériz Nout Zimaz. Évolution de la gouvernance de la commission.

Juillet

- Poursuite du travail de terrain avec des visites et auditions, notamment à l'Institut de l'Image de l'océan Indien.
- Approfondissement des réflexions sur l'innovation technologique locale, les liens entre création, recherche et formation, et les enjeux de patrimonialisation numérique.
- Documentation des besoins de structuration de l'écosystème.

Août

- Contribution de la Commission à la préparation du CIOM 2025 sur les enjeux de souveraineté numérique.

Septembre

- Participation à la rencontre stratégique organisée par la Direction de l'attractivité du territoire et de l'innovation, réunissant la Région, le CCEE et l'Arcom.
- Consolidation des analyses de la commission sur la régulation, le pluralisme médiatique, la visibilité des productions ultramarines et les cadres européens applicables aux plateformes numériques.
- Finalisation des travaux préparatoires de l'événement « Féklèr pou Anlériz Nout Zimaz ».

Octobre

- 11 octobre : tenue de l'événement « Féklèr pou Anlériz Nout Zimaz » (FANZ#1) au MoCA. L'événement constitue le point d'aboutissement des travaux menés par la commission tout au long de l'année 2025 et ouvre de nouvelles perspectives de travail prospectif.

Novembre – décembre

- Contribution de la Commission aux travaux du CCEE relatifs au budget primitif 2026 de la Région et au Schéma prévisionnel des formations professionnelles sous statut scolaire.
- Formulation de recommandations concernant les filières du numérique, de la communication, des médias et de la création artistique.
- Préparation des orientations de travail pour l'année 2026.

2) Fonctionnement de la commission et axes de travail

Dès les premières réunions de janvier et février 2025, la commission a clarifié ses priorités autour de trois axes transversaux :

- **l'analyse des effets du numérique et de l'intelligence artificielle sur l'information et la création ;**
- **la structuration des industries de l'image et des filières associées à La Réunion ;**
- **et le renforcement de l'éducation aux images et aux médias comme enjeu démocratique et culturel.**

Les échanges internes ont rapidement mis en évidence la nécessité d'une approche décloisonnée, croisant médias, audiovisuel, jeu vidéo, patrimoine, recherche et formation, afin de rendre compte de **la réalité des pratiques contemporaines et des enjeux propres au territoire réunionnais.**

3) Auditions, expertises et visites de terrain

En 2025, la commission a conduit un travail approfondi d'auditions et de rencontres, conçu comme **un socle méthodologique indispensable à l'élaboration de ses analyses et recommandations.**

Ces temps d'échange ont permis de confronter les points de vue, d'objectiver les constats et de relier les enjeux théoriques aux réalités de terrain.

Dans le cadre des travaux de la commission et de la préparation de FANZ#1, ont notamment été auditionné.es :

- Julien Cadoret, directeur de l'*École Supérieure d'Art de La Réunion* ;
- Laureline Pinjon et Laurène Tétu, doctorantes en sciences de l'information et de la communication à l'*Université de La Réunion* ;
- Katia Leloutre et Aline Mothé, pour la *Direction des affaires culturelles* et *La Réunion des Livres* ;
- Johan Equixor, fondateur de l'association *Intelligence Artificielle Réunion* ;
- David Gagneur, directeur de l'*Iconothèque Historique de l'Océan Indien* ;
- Jean-François Rebeyrotte, chargé de mission culture et patrimoine au *Territoire de l'Ouest* ;
- Ruddy Fantelli, développeur de jeux vidéo indépendant ;
- Bernard Idelson, enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication à l'*Université de La Réunion* ;
- et Florence Labache, journaliste et directrice de *Territoire(s) Média*.

Ces auditions ont été complétées par des visites de terrain, notamment à l'ILOI avec Alain Séraphine et Jean-François Lépinay pour l'*Institut de l'Image de l'Océan Indien* et *Pipangai*, qui ont permis d'appréhender concrètement les enjeux de création, de recherche, de formation et de conservation des patrimoines numériques.

4) Participation aux dynamiques de filière et aux événements structurants

La commission a pris part aux temps forts de structuration des industries de l'image à La Réunion, en lien étroit avec la Région et ses partenaires.

Elle a suivi les travaux du **comité de filière numérique, et celui des industries de l'image** au 1^{er} semestre, contribuant aux réflexions sur la gouvernance, l'animation de l'écosystème et l'articulation entre dispositifs existants et projets émergents. Elle a été conviée au lancement du **Comité Régional de la Donnée-IA** dans le cadre de la semaine de la donnée e et de l'IA du 9 au 12 septembre.

La Commission a également accompagné la réflexion autour de la **préfiguration de la Maison du Cinéma et des Jeux Vidéo**, identifiée comme un outil stratégique pour la professionnalisation, la mutualisation des moyens et le rayonnement des productions locales, tout en soulignant la nécessité d'un ancrage territorial fort et d'une lisibilité accrue de ses missions.

Par ailleurs, la commission a assuré une présence active lors de plusieurs événements majeurs du paysage audiovisuel et cinématographique réunionnais, parmi lesquels le **Festival International du Film de l'Océan Indien (comité de pilotage et événement)**, « **Talents la Kour 2025** » organisé par Cinékour, et la projection réalisée dans le cadre de du dispositif Canal+ Réunion de soutien à la création documentaire réunionnaise « **S'engager pour l'avenir** ». Ces participations ont nourri l'analyse de la commission sur la diversité des récits, les parcours d'émergence des talents et les conditions de diffusion des œuvres.

5) Une séquence institutionnelle structurante : la rencontre avec l'Arcom

Le 15 septembre, la commission « Audiovisuel et Numérique » a participé à une rencontre stratégique organisée par la **Direction de l'Attractivité du territoire et de l'innovation, réunissant la Région, le CCEE et Mme Bénédicte Lesage, membre de l'Arcom France**.

Cette réunion a constitué un jalon politique important, permettant de croiser les enjeux régionaux et nationaux de régulation, de pluralisme médiatique et de visibilité des productions ultramarines.

Les échanges ont porté sur la **structuration des filières audiovisuelles, la diffusion des œuvres réunionnaises, l'impact des cadres européens de régulation des plateformes numériques, ainsi que sur les enjeux de parentalité numérique, de formation et de patrimonialisation**.

Pour la C5, cette rencontre a permis de consolider ses analyses et d'inscrire ses travaux dans une continuité claire avec les débats portés dans la programmation de FANZ#1.

II. Féklèr pou Anlériz Nout Zimaz (FANZ#1)

Quelle singularité réunionnaise face aux nouveaux contenus numériques ?

L'observation du paysage audiovisuel des régions ultramarines est une vocation culturelle spécifique inscrite dans les missions des CCEE¹¹ depuis leur création. Conformément la loi du 8 janvier 1986, les CCEE sont en effet tenus d'établir périodiquement un rapport sur l'état de la communication audiovisuelle dans leur région.

Cette démarche était cruciale pour La Réunion étant donné **l'Histoire du développement du paysage médiatique et de l'espace démocratique local qui a été longtemps marqué par la censure et une ligne éditoriale contrôlée par l'État**.

¹¹ Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement. La création des CCEE s'inscrit dans un contexte – géographique, historique, politique, social et culturel – propre aux anciennes colonies insulaires devenues départements d'Outre-mer en 1946. Les textes qui définissent les missions des CCEE des Régions d'Outre-mer ont été votés dans le cadre de la décentralisation du début des années 1980. La création de ces assemblées consultatives auprès des conseils régionaux répond incontestablement aux contextes des Outre-mer et s'inscrit dans la nouvelle prise en considération des histoires, des populations, des langues, des cultures, des terres, bref des spécificités insulaires.

De 1984 à 1990, le CCEE reconnaît le rôle éminemment important de l'audiovisuel avec **la libéralisation des ondes en 1981 et les événements du Chaudron en 1991**. En 1984, au moment de la création du CCEE de La Réunion, le paysage audiovisuel en est à ses débuts. Il se résume à une station de télévision et la naissance des radios libres. C'est véritablement dans les années 90 qu'**un véritable pluralisme s'installe**, suivi d'une ouverture sur le monde avec l'apparition des bouquets satellitaires. À partir de 1991, suite aux émeutes survenues en réaction à la suppression de Télé-Freedom, le CCEE entame **une réflexion sur paysage audiovisuel réunionnais, radiophonique et télévisuel**. Pour le Conseil, les médias doivent en effet être considérés comme **de véritables outils de développement et de construction démocratique**.

Témoignage - **Xotschil Marty**, Gao Shan Pictures

« Merci pour votre accueil chaleureux. Cela a été un plaisir d'être présente à cet événement. »

La création de l'**Université de la communication de l'océan Indien** par le CCEE de La Réunion a permis d'approfondir de cette démarche. De 1994 à 2011, L'UCOI a été créé un lieu de pratiques, de connaissances et d'expériences sur l'évolution des outils de communication.

En effet, **l'avènement de l'internet** en 1999-2000 a ensuite constitué une révolution numérique mondiale et, pour des territoires ultramarins tels que La Réunion, une fenêtre sur le monde tout autant qu'une révolution économique et technologique.

Il s'agissait alors de répondre **aux enjeux locaux d'appropriation** de ce qui s'appelait alors les NTIC¹² et de **créer un espace de débat citoyen autour des thématiques qui en découlaient**. Il était nécessaire, déjà à l'époque, d'envisager des approches globales en mettant en dialogue médias, formation, démocratie, culture et développement dans une volonté d'affirmation, de reconnaissance mutuelle et de promotion d'identités territoriales.

Ouverte sur l'océan Indien, cette université a aussi contribué à rassembler les pays voisins et œuvrer en faveur de la coopération régionale autour de problématiques communes.

Les différents rapports du CCEE qui ont jalonné cette période ont clairement fait le constat de paysages médiatiques – que ce soit au niveau national, régional ou local - **remodelés par la révolution « internet » qui est devenu de fait le média dominant**. Les écrans individuels ont ainsi remplacé les médias dits traditionnels et linéaires contraints à l'adaptation ou la transformation afin de perdurer économiquement. Mais ces changements ne sont pas venus sans risques ni conséquences et lors des deux dernières décennies, les stratégies des pouvoirs publics¹³ et les cadres législatifs nationaux¹⁴ s'agissant du développement des TIC étaient de répondre **aux enjeux de développement de la société et de sa protection**.

Pour les Réunionnais, dont la citoyenneté fut âprement acquise dans un contexte post-colonial, il s'agit là de **leviers primordiaux favorisant la liberté d'expression, un libre accès à l'information, la souveraineté économique et créative et la connectivité aux autres territoires indispensable pour**

¹² Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

¹³ Parmi les priorités de la gouvernance de la Région Réunion les 6 priorités de La Nouvelle Économie à travers notamment le soutien à l'investissement matériel des entreprises du secteur du numérique, le dispositif Kap Numérik, et dans le secteur de l'éducation le Numérisak.

¹⁴ Loi du 7 octobre 2016 pour une république numérique (Loi Lemaire) entend encourager l'innovation et l'économie numérique, promouvoir une société numérique protectrice et garantir l'accès de tous au numérique. Loi du 21 mai 2024 visant à sécuriser et réguler l'espace numérique (loi SREN) qui tient compte des règlements européens sur les services numériques (DSA) et sur les marchés numériques (DMA). Source : Observatoire du numérique et Dinum.

une région insulaire au sein d'un bassin indianocéanique.

Au-delà de l'impact sur le monde de l'information, la généralisation des écrans mobiles a également produit une convergence numérique reconfigurant l'accès aux industries culturelles et créatives.

Avec la plateformes, le replay, la VOD¹⁵, les produits culturels virtuels, l'internaute peut consommer du cinéma, de l'audiovisuel, des jeux vidéo, des arts visuels et expositions, de la littérature autrement... **L'évolution des usages culturels** s'accélère alors rapidement avec la généralisation des écrans via les smartphones et des pratiques dites 'cross-média', où l'on consomme ces contenus sur plusieurs supports en même temps. Ces usages s'inscrivent dans ce que les chercheurs appellent « **l'économie de l'attention** » : un modèle où l'objectif des plateformes est de capter et retenir le plus longtemps possible l'attention des individus (Citton, 2014 ; Conseil national du numérique, 2022)¹⁶.

Les réseaux sociaux y jouent un rôle clé. À l'aide d'algorithmes, ils analysent nos préférences et nous suggèrent sans cesse des contenus personnalisés.

La montée en puissance de l'intelligence artificielle (IA conversationnelle (GPT/Open IA) et IA générative) renforce ces logiques. En effet, depuis l'informatique cloud¹⁷ créé en même temps que l'internet (*renvoi en bas de page* :) le stockage des données est devenu pratiquement illimité. Ce sont ces développements qui ont permis **l'avènement du big data**.

Avec l'utilisation généralisée d'Internet, les données provenant de l'activité des utilisateurs, du contenu hébergé sur le web et des dispositifs de l'Internet des objets¹⁸ ont pu être enregistrées et analysées à **des fins de prédictions ou d'entraînement des modèles avancés d'intelligence artificielle**. En exploitant le big data¹⁹, l'IA a permis d'**anticiper nos comportements et d'automatiser la recommandation de contenus** selon nos réactions et/ou interactions, nos temps de connexion ou notre historique numérique (Observatoire de l'éthique publique, 2023)²⁰.

Ce fonctionnement transforme en profondeur notre rapport à la culture en donnant accès à un volume inédit de contenus culturels numériques et par là-même nourrir de façon infinie nos besoins de consommation. Cependant, **l'aspect pléthorique de l'offre ne prémunit pas le consommateur contre les biais algorithmiques**. Il peut en effet se voir dans le même temps limité dans la diversité des œuvres proposées, et se faire enfermer dans des « bulles de filtre » rendant plus difficile **l'accès à des créations alternatives ou locales**. Il influence aussi nos comportements de manière subtile, voire inconsciente, en exploitant des **mécanismes cognitifs bien identifiés** (Tisseron, 2021 ; CNIL, 2020)²¹.

¹⁵ Vidéo on Demand, Vidéo à la demande.

¹⁶ Yves Citton (2014), *Pour une écologie de l'attention*, Seuil. Conseil National du Numérique « votre attention s'il vous plaît ! Quels leviers face à l'économie de l'attention », janvier 2022.

¹⁷ *Serveurs accessibles via Internet, ainsi que les logiciels et bases de données qui y sont hébergés.*

¹⁸ *L'Internet des objets ou IdO est l'interconnexion entre l'Internet et des objets, des lieux et des environnements physiques. L'appellation désigne un nombre croissant d'objets connectés à Internet permettant ainsi une communication entre nos biens dits physiques et leurs existences numériques.*

¹⁹ Avec le développement des nouvelles technologies, d'internet et des réseaux sociaux ces vingt dernières années, la production de données numériques a été de plus en plus nombreuse : textes, photos, vidéos, etc. Le gigantesque volume de données numériques produites combiné aux capacités sans cesse accrues de stockage et à des outils d'analyse en temps réel de plus en plus sophistiqués offre aujourd'hui des possibilités inégalées d'exploitation des informations. Les ensembles de données traités correspondant à la définition du big data répondent à trois caractéristiques principales : volume, vitesse et variété. Source : CNIL.

²⁰ Observatoire de l'éthique publique (2023), *Éléments pour une éthique de l'IA simplifiée*

²¹ CNIL (2020), *Les impacts algorithmiques sur les droits fondamentaux* (Rapport). Serge Tisseron (2021), *Les dangers des écrans : ce que les parents doivent savoir*.

Face à ces transformations, il est indispensable de poursuivre **le soutien à la création locale, mais aussi encourager des formes de diffusion plus éthiques, diversifiées et transparentes**. L'enjeu est de préserver la liberté de création et la diversité des contenus disponibles dans un environnement de plus en plus influencé par des technologies invisibles mais très puissantes.

Or, plus de 35 ans après la création de l'internet²², dans un contexte mondial et régional où **les géostratégies numériques des états et l'influence prépondérante des Gafam**²³ pèsent plus que jamais sur **les démocraties et la souveraineté créative, cognitive et numérique, quelle singularité réunionnaise face aux nouveaux contenus numériques ?2**

Pour tenter de répondre à cette problématique le CCEE a souhaité proposer un espace d'information et d'échanges afin d'appréhender la manière dont les Réunionnais s'approprient et contribuent à ces nouveaux contenus numériques.

C'est donc dans la droite ligne de la démarche prospective initiée avec l'UCOI²⁴ que le CCEE, à travers « **Féklèr nout zimaz** », s'est fixé d'abord pour ambition de :

- **éclairer et expliquer** le rapport des Réunionnais aux contenus de leurs écrans, dans un contexte où l'économie de l'attention et la crise de la démocratie redéfinissent nos usages;
- **interroger et mettre en dialogue** les modes d'appropriation des contenus, le rapport à l'apprentissage, à la créativité et à l'imaginaire ;
- **étudier l'impact de l'innovation créative** sur les industries de l'image et le patrimoine culturel local numérique ;
- **poser les enjeux de souveraineté** créative et cognitive pour La Réunion et l'océan Indien, dans une perspective sud-sud.
- C'est précisément pour traduire ces questionnements en actions concrètes que le CCEE a proposé, via une démarche d'information, d'éducation populaire et de concertation, de :
- **conscientiser et sensibiliser** le public invité aux enjeux sociétaux du numérique à La Réunion, tant en matière de contenus d'information que de création au sein des industries de l'image et des ICC²⁵ ;
- **apporter** des repères, des éléments de compréhension et de mise en perspective afin de prévenir l'anxiété, l'exclusion ou la stigmatisation qu'engendrent parfois ces sujets ;
- **identifier et co-construire collectivement** les pistes d'action face aux problématiques soulevées, en mobilisant consommateurs et producteurs de contenus, associations, acteurs des filières (industries de l'image, ICC, médias), ainsi que les pouvoirs publics (pour les besoins législatifs, stratégiques, financiers, de formation, de sensibilisation).

La journée du 11 octobre 2025, organisée au MoCA, a permis d'aborder successivement **la fabrique**

²² Le 12 mars 1989, Tim Berners-Lee, scientifique au CERN, l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, présente pour la première fois l'idée du Web. C'est ce système, permettant de publier et organiser l'information à base de documents et de liens, qui démocratise l'usage du réseau Internet, conçu plus tôt. En France, le grand public commence à découvrir Internet en 1994 (Le Monde, 12 mars 2019).

²³ GAFAM est l'acronyme des géants du Web — Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft — qui sont les cinq grandes firmes américaines qui dominent le marché du numérique.

²⁴ Université de la Communication de l'Océan Indien

²⁵ Les Industries Culturelles et Créatives définies par l'Unesco comme étant des industries qui touchent à la fois la création, la production et la commercialisation de contenus créatifs de nature culturelle et immatérielle. Les contenus sont généralement protégés par le droit d'auteur et ils peuvent s'apparenter à un bien ou à un service. D'ordinaire, les industries culturelles incluent l'édition imprimée et le multimédia, la production cinématographique audiovisuelle et phonographique, ainsi que l'artisanat et le design. Les industries culturelles : ce secteur concerne la production, l'édition et la diffusion de produits culturels regroupe le cinéma, la vidéo, la radio, la télévision, l'édition, la musique, l'imprimerie, etc. Les industries créatives à proprement parler concernent toutes les activités relevant de la propriété intellectuelle regroupe la publicité, l'architecture, la mode, la communication, les arts du spectacle, la bijouterie, la photographie, le design, les multimédias, etc. Les activités économiquement liées aux industries créatives et culturelles regroupent le tourisme, les galeries d'art, les musées, le patrimoine, l'artisanat et les métiers d'art, les TIC, le marché de l'art et les antiquités, etc.

de l'information, la recomposition des industries de l'image et les écritures numériques du patrimoine, à travers trois tables rondes réunissant chercheurs, journalistes et professionnels des filières des industries culturelles et créatives :

- **Table ronde 1 – Dynamiques et tensions de la fabrique de l'information : impacts du numérique sur les pratiques, les modèles et la réception médiatique :**

Introduction par Bernard Idelson (Université de La Réunion).

Intervenant·es : Franck Cellier (*Parallèle Sud*), Pierrot Dupuy (*Zinfos974*), Valérie Filain (Réunion La 1ère), Florence Labache (*Territoire(s) Média*), Laureline Pinjon (Université de La Réunion/INA).

- **Table ronde 2 – Industries de l'image à l'épreuve du numérique : recomposition des métiers, hybridation des pratiques et redéfinition de la créativité :**

Introduction par Alain Séraphine (ILOI).

Intervenant·es : DK Pit K Dick (Magma Films), Ruddy Fantelli (Dream Veloper Studio), Marine Hervé (Cinéastes de La Réunion), Xotschil Marty (Gao Shan Pictures), Kim Thouvenin (Kuri Studio), Gustin Vilrus (collectif Bouftang).

Témoignage : **Bernard Idelson**, Professeur & Directeur du LCF

« *Merci pour cette belle journée riche en échanges et en rencontres. Je reste bien entendu à la disposition du CCEE pour la suite (actes, saison 2, etc.).* »

- **Table ronde 3 – Patrimoine culturel et création artistique : quelles écritures numériques pour la mémoire collective et les imaginaires contemporains ?**

Introduction par David Gagneur (IHOI).

Intervenant·es : Anne Bonneau (Réunion La 1ère), DK Pit K Dick (Magma Films), Jean-François Rebeyrotte (TCO), Alain Séraphine (ILOI).

La clôture de la journée a été assurée par le grand témoin de l'événement Kévin Cerveaux, directeur de la Direction de l'Attractivité du Territoire et des Industries de l'Image, et par Roger Ramchetty, président du CCEE.

À noter que Laurène Tetu, doctorante en sciences de l'information et de la communication à l'Université de La Réunion, qui travaille sur les représentations des outre-mers dans les médias nationaux et Lionel Darie, créateur de jeux vidéo indépendant chez Darie Productions qui a créé Street Totocher, le 1^{er} jeu vidéo 100 % réunionnais qui met en avant la culture péi étaient initialement programmés sur cette 3^e table ronde. Mais ils n'ont malheureusement pu être présents le 11 octobre. Leurs contributions ont tout de même pu être intégrées dans l'une des capsules vidéo dédiées à l'événement et publiées sur le site et la chaîne youtube du CCEE.

Le bilan de l'événement :

Communication

- Campagne via site CCEE et réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram).
- Suivi presse : article dans *Parallèle Sud* (15/10/25) et reportage *Réunion la 1ère TV* (11/10/25).
- 5 capsules audiovisuelle i-Prod making off pour communication post événement sur site et réseaux sociaux du CCEE.

Évaluation qualitative

- Les participants ont salué la **diversité et la qualité des intervenants**, la **liberté de ton**, et la **pertinence des enjeux soulevés**.
- La **modération** aurait gagné en fluidité et pertinence en réduisant les **déséquilibres des temps de parole** et le **manque d'interaction avec le public** notamment sur la dernière table ronde.
- Proposition unanime : **limiter à 4 intervenants par table** et **réduire le nombre de tables rondes afin de faire tenir l'évènement sur une demi-journée**.

Participation

- **130 inscriptions, 120 présents effectifs sur la journée (taux de présence ≈ 92 %)**.
- Public hétérogène : professionnels ICC, étudiants, médias, enseignants, institutions.
- Fréquentation pénalisée par la concomitance d'événements extérieurs (Journée de mobilisation nationale des associations).

Réception

- Retours très positifs sur le **positionnement intellectuel et citoyen** du CCEE.
- Le public a découvert ou confirmé la posture et le rôle du CCEE comme un **tiers de confiance et de médiation culturelle**.
- Plusieurs participants ont proposé des **collaborations durables** (formation, recherche, création).

Gouvernance, budget et logistique

- **Budget global** : < 40 000 € HT (respect du seuil MAPA 1).
- **Prestataires/soutien technique et logistique** :
 - I-Prod (captation vidéo et capsules de présentation et making off),
 - La Marmite du pêcheur (traiteur),
 - Décoflorale concept (fleurs),
 - René Carayol (photos),
 - Gilbert Richard (captation sonore).
 - Appui des services de la Région (DSIO, protocole, DMG Moca et service audiovisuel).
- **Points forts** : bonne coordination de terrain, logistique fluide, restauration de qualité.
- **Points à améliorer** :
 - trouver une solution fiable informatique pour récupérer les données HD des intervenants (impossible via Synology),
 - revoir fiabilité du réseau RJ45 pour éviter coupures et plantage de la vidéoprojection,
 - envisager une solution pour une facilitation de la gestion lumière pour améliorer rendu des vidéoprojections,
 - veiller à un **meilleur équilibre horaire des séquences**,
 - nécessité d'un **réfèrent technique dédié** pour les futures manifestations.
 - revoir la collation d'accueil du public qui n'était pas à la hauteur de ce qui était attendu contrairement au repas.

Enseignements et perspectives

- **Forces**
 - Une **première édition structurante**, légitimant le CCEE comme acteur des politiques culturelles numériques.
 - **Cohésion renforcée** de la Commission et reconnaissance publique du travail collectif.
 - **Ouverture inter-filières** (journalisme, patrimoine, gaming, audiovisuel, IA).
 - Production d'une base de **contenus exploitables pour le rapport 2026**.

- **Faiblesses identifiées**

- Manque de parité dans la prise de parole (freins internes, auto-censure).
- Modération inégale et formats trop longs.
- Communication externe perfectible (timing et ciblage).

Orientations pour FANZ#2 (édition 2026)

- **Renforcer la préparation en amont** : brief collectif des intervenants et modérateurs.
- **Encourager la participation féminine** : accompagnement oral, mentorat, visibilité accrue.
- **Structurer un comité de pilotage** : coordination des thématiques, suivi des partenariats, veille sur la parité.
- **Élaborer une stratégie de communication anticipée (T-3 mois)**.
- **Positionner FANZ comme rendez-vous annuel** du CCEE sur la souveraineté numérique réunionnaise.
- **Articuler le cycle FANZ avec la problématique “Éducation aux images/médias”**.

Suites et livrables attendus (en grisé ce qui est déjà réalisé)

Livrable	Responsable	Échéance
Actes complets de FANZ#1	Magali Revel / Commission 5	Décembre 2025
3 capsules vidéo de restitution et perspectives FANZ#1	I-Prod / Magali Revel	Décembre 2025
Mise en place du copil FANZ 2026	Bureau + C5	D’ici mars 2026
Rapport “État des lieux du paysage médiatique réunionnais”	Magali Revel + contributeurs experts associés	Courant 2026-2027
Table ronde “Éducation aux images/médias”	C5	Courant 2026

Le **FANZ#1** a atteint plusieurs objectifs :

- **éclairer le rapport des participants à leurs écrans,**
- **favoriser la compréhension des enjeux sociétaux du numérique,**
- **et stimuler la réflexion collective sur la souveraineté créative.**

Cette première édition pose les fondations d’un **cycle de réflexion et d’action** du CCEE sur les cultures numériques réunionnaises, à la croisée de l’innovation, de l’identité et de l’éducation à pérenniser.

Témoignage : **Laureline Pinjon**, Doctorante en SIC (LCF – UR)

« La journée de samedi dernier était vraiment enrichissante. Créer ce genre d’espaces pour nourrir la réflexion commune est toujours plus que pertinent. »

« Je remercie sincèrement le CCEE d’organiser ce type d’initiatives et de m’y avoir conviée. »

III. Saisines budgétaires et contributions

Les travaux conduits par la commission « Audiovisuel et Numérique » dans le cadre des différentes saisines budgétaires de l'année 2025 ont mis en évidence des tensions structurelles croissantes qui dépassent le seul cadre des arbitrages régionaux. L'analyse croisée du **bilan d'activité et du compte administratif 2024, des orientations budgétaires 2026 et du budget primitif 2026** a permis à la commission d'objectiver les effets conjugués du désengagement progressif de l'État sur certaines politiques culturelles et éducatives, de la contraction des marges budgétaires nationales et de la complexification accrue des procédures d'accès aux financements publics. Sur l'ensemble des saisines, la commission a alerté sur **l'impact direct de ces évolutions sur le tissu associatif réunionnais, en particulier dans les champs du numérique, de l'audiovisuel, de l'éducation aux médias et des industries de l'image**. Les associations, souvent en première ligne de l'action culturelle, éducative et citoyenne, se trouvent confrontées à **une instabilité croissante de leurs modèles économiques**. La réduction des cofinancements nationaux, combinée à des calendriers budgétaires contraints et à des procédures de demandes de subventions de plus en plus complexes, entraîne des tensions de trésorerie récurrentes, fragilise l'emploi associatif et limite la capacité des structures à se projeter dans le moyen et le long terme.

Dans le cadre de l'analyse du **bilan d'activité et du compte administratif 2024**, la commission a ainsi souligné que les taux de consommation des crédits ne traduisent pas nécessairement une baisse des besoins, mais bien souvent des difficultés d'ingénierie administrative et financière pour des structures déjà fragilisées. Elle a insisté sur le fait que la complexification des procédures, la diminution des avances et l'allongement des délais de versement pèsent particulièrement sur les petites et moyennes associations, dont une part significative de l'activité repose sur des financements publics.

Ces constats ont été prolongés lors de l'examen des **orientations budgétaires 2026**, au cours duquel la commission a mis en garde contre un risque de décalage croissant entre les ambitions affichées en matière de structuration de filière, d'éducation aux médias et de souveraineté culturelle, et les capacités réelles des acteurs de terrain à les mettre en œuvre. Elle a notamment souligné que **les associations constituent un maillon essentiel de la chaîne de valeur des industries de l'image, à la croisée de la formation, de la médiation, de l'émergence des talents et de la diffusion des œuvres**, et qu'elles ne peuvent être durablement sollicitées **sans sécurisation minimale de leurs moyens**.

Dans le prolongement des travaux sur le **budget primitif 2026** et le **Schéma prévisionnel des formations professionnelles sous statut scolaire**, la commission a également mis en évidence les effets indirects de la précarisation budgétaire nationale sur les politiques de formation et d'emploi locales.

Les tensions pesant sur les budgets de l'État, notamment dans les domaines de la culture, de l'audiovisuel public et de la formation, se répercutent mécaniquement sur les collectivités territoriales et les services déconcentrés, appelés à compenser partiellement ces retraits sans disposer de marges financières équivalentes. Cette situation renforce la pression sur les dispositifs régionaux et accentue les arbitrages défavorables aux actions les plus fragiles, souvent portées par le secteur associatif.

En sus des avis sur les documents budgétaires, la commission a également contribué aux remarques et observations du CCEE dans le cadre de la préparation du **Comité interministériel des Outre-mer (CIOM)**. Sur les volets numériques, la commission a porté une analyse critique **des enjeux de connectivité, de téléphonie mobile et d'infrastructures stratégiques à La Réunion**.

Elle a notamment alerté sur **la fragilité persistante des câbles sous-marins existants** et sur la

nécessité de sécuriser et diversifier les liaisons internationales, en privilégiant **des modèles d'accès ouverts et une gouvernance clarifiée**. La commission a également formulé **des points de vigilance sur le recours aux solutions satellitaires**, appelant à anticiper **les risques de dépendance technologique et les enjeux de formation et de coûts d'exploitation**. Concernant la téléphonie mobile et les antennes relais, la commission a plaidé pour **une optimisation prioritaire des infrastructures existantes et une approche équilibrée conciliant continuité de service**, exigences environnementales et cohérence réglementaire. Ces contributions s'inscrivent dans une réflexion plus large sur **la souveraineté numérique du territoire et la nécessité d'une meilleure intégration des régions ultrapériphériques aux dispositifs nationaux et européens de financement des infrastructures numériques**.

Par ailleurs, la commission a mené une veille attentive sur **la réforme de l'audiovisuel public en cours et sur les tensions budgétaires auxquelles fait face le Centre national du cinéma et de l'image animée**. Les incertitudes pesant sur les ressources du CNC, conjuguées à la redéfinition du périmètre et de la gouvernance de l'audiovisuel public, font peser des **risques accrus sur les mécanismes de soutien à la création, à la production et à la diffusion des œuvres, en particulier pour les territoires ultramarins**. La commission a souligné que ces évolutions pourraient accentuer les déséquilibres existants en matière de visibilité des productions réunionnaises et de soutien aux professionnels locaux. Ces analyses s'inscrivent dans une réflexion plus large sur **les enjeux de souveraineté informationnelle et culturelle**, au croisement des dynamiques nationales, européennes et internationales. La montée en puissance des grandes plateformes numériques, l'influence croissante des acteurs privés et des grandes fortunes sur le paysage médiatique mondial, ainsi que les investissements massifs dans l'intelligence artificielle générative, **reconfigurent profondément les conditions de production et de diffusion de l'information**. La commission a insisté sur le fait que **ces transformations ont des répercussions concrètes à La Réunion, tant sur la qualité de l'information disponible que sur les conditions d'exercice du journalisme**. À ce titre, la commission a observé une précarisation accrue des journalistes réunionnais, marquée par une pression sur les rémunérations, des rythmes de travail soutenus et un turn-over important, susceptibles d'affecter la qualité du traitement de l'information locale. Dans ce paysage contraint, certains médias parviennent néanmoins à développer **des formes de résilience économique**. C'est notamment le cas de **Zinfos974 et Territoires Médias**, qui lors du FANZ#1 ont présenté les grandes lignes de leurs modèles économiques leur permettant de maintenir :

- une rémunération juste de ses journalistes et prestataires (notamment ceux issus des anciennes rédactions du Quotidien et du JIR),
- une éthique éditoriale, une capacité de réactivité, de production,
- et une indépendance relative, dans un environnement concurrentiel et instable (disparition du JIR sous sa forme quotidienne et ses magazines, rachat du Quotidien, intégration d'Antenne Réunion dans le groupe média Cirano, contraction/précarisation du tissu des radios associatives et recours à l'appel à abonnement/dons des médias en ligne...).

À l'inverse, la commission a exprimé de vives préoccupations quant aux effets de la contraction des moyens et des choix éditoriaux observés au sein d'Antenne Réunion, où le recours à des formations accélérées soutenues par l'État (France Travail) et l'Académie de La Réunion, **ne pouvant se substituer à une formation journalistique complète, contribue à une fragilisation des pratiques professionnelles**. Elle a de fait alerté sur les risques de dégradation de la qualité de l'information locale, de **banalisation des contenus et de pression accrue sur les équipes, avec des conséquences directes sur l'attractivité des métiers et la transmission des savoir-faire**.

L'ensemble de ces éléments a conduit la commission « Audiovisuel et Numérique » à articuler ses analyses budgétaires avec ses travaux prospectifs, notamment autour de « **Féklèr pou Anlériz Nout Zimaz** » et de la **préfiguration de la Maison du Cinéma et des Jeux Vidéo**.

La commission considère que, dans un contexte de fragilisation budgétaire nationale et de recomposition profonde du paysage médiatique, les collectivités territoriales et les instances consultatives ont un rôle déterminant à jouer pour **défendre une approche exigeante de la souveraineté culturelle, de la qualité de l'information et du soutien aux acteurs de terrain**. Ces enjeux ont constitué le fil directeur des recommandations formulées par la commission en 2025 et appellent une vigilance renforcée dans les années à venir.

Appréciation générale et perspectives

L'année 2025 aura confirmé la capacité de la commission « Audiovisuel et Numérique » à **conjuguer réflexion stratégique, ancrage territorial et production de contenus à forte valeur ajoutée pour le débat public**. En articulant travail institutionnel et approche éditoriale, expertise et pédagogie, elle a renforcé la place du CCEE comme **acteur de référence sur les enjeux culturels et numériques à La Réunion**, tout en posant les bases d'un travail appelé à se poursuivre et à s'amplifier en 2026.

III. LES REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

Le CCEE a pris part aux travaux des instances suivantes :

- Conseil d'administration du Parc national de La Réunion ;
- Conseil académique de la vie lycéenne.

Le CCEE a également participé aux Assemblées générales, aux Conseils d'administration et Bureaux des organismes suivants :

- AGORAH ;
- AREP ;
- CRAJEP ;
- IRT ;
- Ligue de l'enseignement – Fédération de La Réunion / USEP / UFOLEP ;
- Lofis la lang créol ;
- MAR ;
- PNR...

ainsi qu'aux réunions et manifestations suivantes :

- Conseil d'administration de l'IRT
- Signature de la convention culture justice 2024-2028
- CLS du Programme Réunion FEDER FSE, PSN...
- Ronn Kozé "Tadition chinoise à La Réunion"
- Réunion de lancement du Plan "Climat Air Énergie Territorial" (PECT)
- Assemblée plénière du Conseil départemental de l'habitat et de l'hébergement
- Conférence "Bâtir pour le climat, construire Mayotte de demain par la jeunesse et avec les habitants"
- Lancement du Pri Honoré à la radio "Vanakam"
- Rencontre avec le Relais Culture Europe
- Réunions de Comité local de suivi
- Cérémonie de la journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme
- Conseil d'administration du Parc national de La Réunion

- Webinaire - Bien-être des lycéens : enquête de Régions de France et de l'Observatoire du Bien-être
- Conférence de presse de lancement de la Semaine des Métiers du Tourisme 2025
- SRESRI La Réunion - Comité technique 4
- Cérémonie de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et du Maroc
- Engageons ensemble la jeunesse dionysienne - Soirée découverte JCE
- Journée de célébration de l'écriture
- Comité de filière des industries de l'image - 2ème atelier
- Stratégie tourisme durable TO - Phase 1
- Rencontres citoyennes de l'eau
- Conférence sur le thème : « Territoires de La Réunion »
- Conseil académique de la vie lycéenne
- Assemblée générale du CROS
- Kabar fonnker marmay
- Assemblée générale extraordinaire de l'Ile de La Réunion Tourisme
- Séminaire contributif "Shakinn i met' la min pou fé réussi nout bann zanfan !"
- Commission ressource en eau du CEB
- Table ronde Sciences & Plastiques
- Les RUP
- Comité ENR et ateliers ENR
- Comité de filière numérique
- Assemblée générale de l'AGORAH
- Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) de La Réunion
- Remise d'insignes par le Président de la République
- Dépôt de gerbe du Président de la République
- Observatoire Énergie Réunion – ManagEnergy – Journée d'échanges et de travail
- Vernissage de l'exposition participative "Les mosquées de La Réunion et d'ailleurs"
- Ronn Kozé "L'inde, puissance économique"
- Cérémonie de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation dans les camps de concentration (1939-1945)
- Comité de filière des Industries de l'Image - 3ème atelier
- 1ers résultats de l'enquête sur le rapport à la nuit des usagers - Programme LES JOURS DE LA NUIT
- Ronn Kozé "L'ancrage réunionnais de la communauté musulmane"
- Conférence de l'eau
- Vernissage de l'exposition "L'œil de LUVI"
- Dévoilement de la sculpture de Mgr Gilbert AUBRY
- Festivités de l'EID
- Cérémonie de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
- FRENC TECH CONNECT
- Assemblée générale de la Ligue de l'enseignement de La Réunion
- Cérémonie à l'occasion de la Journée nationale de la Résistance
- Comité de filière des Industries de l'Image - 4ème atelier
- Ateliers de concertation pour la définition de la stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CASUD
- 4ème commission d'élaboration du Schéma d'aménagement régional
- Colloque sur les « Échanges et rapprochements entre l'Église catholique et la communauté

- hindoue de La Réunion »
- Assemblée générale des CEMEA
 - Cérémonie organisée à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine
 - Rencontre avec le service addictologie du CHU - Pri Honoré
 - Remise de prix du 1er concours départemental de e-sport , " COLLEGE OF LEGENDS "
 - Conseil départemental de la sécurité civile et des risques naturels majeurs (CDSCRNM)
 - Assemblée générale ARMEFLHOR
 - Cérémonie organisée à l'occasion de la journée nationale d'hommage commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi
 - Remise de Prix au Collège Bassin Bleu dans le cadre du Pri Honoré pou lékol
 - Les États généraux de la canne
 - 1 er Comité stratégique du tourisme pour le bassin Indien
 - Futur CPRDFOP - Déclinaison opérationnelle des axes stratégiques
 - Vernissage de l'exposition MALOYA TOULBON
 - Défilé du 14 Juillet marquant la célébration de la Fête nationale
 - Cocktail républicain Fête nationale
 - Dénomination ZAE "Abdéali GOULAMALY" - Territoire de l'Ouest
 - Restitution de l'étude « Élaboration d'une stratégie de l'Éducation populaire »
 - Groupe de travail pour l'élaboration du SRFSS 2025-2030 - Agir sur la levée des freins à l'emploi et à la formation et accroître la QVCT des apprenants
 - Futur CPRDFOP - Déclinaison opérationnelle des axes stratégiques
 - Cérémonie et cocktail républicain à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet
 - Cérémonie de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux "Justes" de France
 - Conférence du Docteur HAFFAF intitulé "Yacine HAFFAF, chirurgien dans l'enfer de Gaza"
 - Vernissage de l'exposition "Les Fleurs, éléments totémiques de la civilisation créole"
 - Présentation du nouveau dispositif régional "KAP RÉUSSITE"
 - Linogurasyon "Résonance d'une île"
 - 2ème Comité interministériel des Outre-mers (CIOM)
 - Conférence de presse "Lancement du Mois de la Formation professionnelle"
 - Dénomination ZAE "Victorine TAÏLOU" - Territoire de l'Ouest
 - Soirée "Trophées de l'AFPAR"
 - Schéma régional Éolien (SRE)
 - Séminaire de présentation de la nouvelle stratégie régionale concertée de développement des formations et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP / SRFSS)
 - Réunion plénière sur les enjeux et les perspectives de la filière tourisme à La Réunion
 - Séquence "After work My Job Glasses" dans le cadre du Mois de la Formation Professionnelle
 - Assemblée générale de l'AGORAH
 - Installation du Comité régional de la donnée et de l'IA
 - Les ateliers de concertation : Plan d'action PCAET de la CASUD
 - AfterWork "Europe"
 - Conférence de presse relative au lancement du Conseil régional des jeunes
 - Les ateliers de KOLET'
 - Soirée de clôture "S'engager pour l'avenir"
 - Rendez-vous régional de la vie associative 2025 !

- Atelier évaluation de la Charte du PNR
- Cérémonie de la journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives
- 13ème édition des ECHOS du Festival international du film d'éducation - Soirée d'ouverture
- 13ème édition des ECHOS du Festival international du film d'éducation - Soirée de clôture
- Séminaire OPTIS
- Point de présentation du Projet stratégique de la Maison du cinéma et des jeux vidéos
- Vernissage de l'exposition des 50 ans d'Air Austral
- Ronn Kozé sur le devenir des association
- Plénière d'installation du Conseil régional des jeunes
- Ronn Kozé sur le thème de la transmission de la langue créole réunionnaise
- Conférence de presse d'annonce du Prix littéraire régional des lycéennes et lycéens de La Réunion
- COPIL du CORAH
- 2èmes Assises Saint-Pauloises des risques majeurs
- Living / Expérience / Formation
- Invitation du général Jean de MONICAULT à la cérémonie organisée à l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 ainsi qu'au vin d'honneur à l'issue de celle-ci
- Comité de suivi plurifonds concernant le programme régional FEDER / FSE+ 2021-2027
- Séance plénière du Comité de suivi plurifonds concernant le programme régional FEDER / FSE+ 2021-2027
- Séminaire "Gestion de crise cyclonique" CYCLONEX
- Réunion de lancement de la démarche prospective tourisme CAP 2040
- Séminaire "Plan de résilience touristique réunionnais"
- Vernissage exposition "Aurore et Crépuscule" de Adolphe Le Roy
- Séance plénière du Comité de l'eau et de la biodiversité (CEB)
- Remise des prix Challenge régional de l'Entrepreneuriat féminin
- Concertation préalable relatif à l'aménagement de la Bande littorale nord de Saint-Denis
- Ralliement de La Réunion à la France libre (présidée par Mme Naïma MOUTCHOU, Ministre des Outre-mers)
- Séminaire : La Réunion, terre de migrations
- Restitution des Ateliers de KOLET'
- Simulation Parlement des jeunes de La Réunion
- Journée de la laïcité pour les 120 ans de la loi du 9 décembre 1905
- 5ème commission d'élaboration du Schéma d'aménagement régional (CESAR)
- COPIL Filière du Festival du Film de l'Océan indien (FIFOI)
- Visite de Mme la Ministre Aurore BERGE en charge de l'égalité Femmes-Hommes et de la lutte contre les discriminations
- AfterWork exposition de Mourchidi Imamou (artiste peintre) et Mira Céramique
- Rémise des Trophées "Gardiyen la Mémwar"
- Festivités du 20 décembre - Défilé et concerts

VI. LES PUBLICATIONS

En 2025, les publications du Conseil ont été les suivantes :

- le recueil du concours Pri Honoré pou lékol ;
- les actes de la manifestation interculturelle ;
- le recueil du concours Pri Honoré pour adulte.

ANNEXE

Annexe n° 1

Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement			
Détail des crédits pour l'exercice 2025			
LIGNES	N° LIGNE	LIBELLES	BP 2025
INVESTISSEMENT			
033-2051-900	31236	Concessions, droits similaires	0
033-2031-900	31727	Frais d'études	0
033-21838-900	31728	Autre matériel informatique	0
033-2188-900	31729	Autres	0
		Total Investissement	0
FONCTIONNEMENT			
033-60623-930	31730	Alimentation	500
033-60631-930	31731	Fournitures d'entretien	100
033-60632-930	31732	Fournitures de petits équipements	1 000
033-6064-930	31733	Fournitures administratives	4 000
033-611-930	31734	Prestations de services	50 000
033-61351-930	31735	Matériel roulant	1 000
033-617-930	31737	Études et recherches	40 000
033-6182-930	31738	Acquisition CD/DVD	500
033-6182-930	31739	Abonnements	800
033-6182-930	31740	Documentation	500
033-6185-930	30020	Frais de colloques et de séminaires	150 000
033-6231-930	31741	Annonces et insertions	10 000
033-6234-930	31742	Frais de réception	3 000
033-6236-930	31743	Catalogues et imprimés	1 000
033-6238-930	31744	Publicité, publication, relations publiques - Divers	75 000
033-6261-930	31745	Frais d'affranchissement	100
033-65322-930	31746	Indemnités de mission et de déplacement CCEE	22 000
033-65328-930	31748	Frais supplémentaires (élus)	500
033-6251-930	34122	Voyages, déplacements et missions	25 000
033-65888-930	35212	Indemnités de fonction CCEE - PAS	0
033-65321-930	27203	Indemnités de fonction CCEE	475 000
		Total Fonctionnement	860 000
		Total Fonctionnement hors indemnités fonction	385 000